

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

OCTOBRE 1745.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté la Reine de Hongrie &
de Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLV.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Impériale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur,*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 43. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à present 32. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à present 45. vol.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Octobre 1745.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

P*Russe.* Pour ne rien passer de ce que les Cours ont pour objet dans leurs menées, nous passerons ce mois-ci sur les matieres de pure Littérature, & nous rapporterons d'abord de nouveaux faits de la Cour de *Berlin*, que la conjoncture variée des affaires rend toujours fertile en pièces d'un goût particulier, qu'elle fait répandre dans le Public. Après ce qu'on a vû en ce genre, bien accommodé aux divers partis que S. M. Prussienne a jugé à propos d'embrasser depuis que l'Europe est dans le trouble, elle a fait encore communiquer par ses Ministres dans les Cours étrangères une Protestation contre tout ce qu'elle prétend avoir été fait, ou pourroit être fait de contraire à la Bulle d'or, tant par rapport au Suffrage de Bohême à la Diette d'élection, que par rapport au choix que l'on feroit d'un Prince qui ne se-

Q 2 roit

roit pas qualifié convenablement pour exercer la dignité Impériale. Cette Protestation étoit accompagnée d'un long Mémoire qui expliquoit les nullités que Sa Majesté Prussienne trouvoit dans l'admission de la voix de Bohême. Mais il a été répondu à cette pièce & en même-tems à toutes les nouvelles protestations des Ministres Prussiens qui sont à *Francfort* sur le *Myn*, par une pièce en réfutation, qui contenoit les véritables sentimens de la plupart des Cours Electorales. Il nous paroît inutile de nous attacher ni aux unes ni aux autres dans ce Journal, puisque sur toutes ces protestations du Roi de Prusse & de ses Ministres, de même que sur celles du Ministre de l'Electeur Palatin, le Collège Electoral a trouvé bon d'arrêter par une délibération, sur la fin d'Août « Que tout » bon Patriote devoit considérer l'élection d'un » Empereur comme le moyen le plus propre de » tirer l'Empire de la situation critique dans » laquelle il se trouvoit : Qu'ainsi il convenoit » de ne rien négliger pour en avancer le terme, » ou du moins pour prévenir que celui auquel » on la fixoit, ne fût reculé ; & que l'importance de ce motif déterminoit le Collège Electoral à suivre le cours de ses délibérations, » sans s'arrêter à aucunes protestations, ou oppositions quelconques. »

Ensuite de cet arrêté, les conférences sur l'Élection furent ouvertes à *Francfort*, & ont continuées jusqu'au 13. Septembre jour qui a été fixé pour donner enfin un nouveau Chef à l'Empire. Nous entrerons dans le détail de cette grande matière, mais seulement après celui des affaires présentes de la Cour de *Berlin* avec celle de *Saxe*, qui en sont venuës à une rupture ouverte

verte. On pouvoit s'attendre à cet événement par le mécontentement que la premiere n'a point dissimulé de faire paroître de l'entrée de l'Armée auxiliaire Saxonne dans la Silésie, conjointement avec celle de la Reine de Hongrie & de Boheme, avant la Bataille donnée le 4. Juin à *Friedberg*. On y étoit d'ailleurs préparé par l'assemblée du gros Corps de Prussiens campé près de *Magdebourg*, & par des dispositions & des ordres relatifs à une déclaration de guerre, qui a été publiée dans le mois d'Août à *Berlin* & aux Armées Prussiennes, & envoyée dans les Cours étrangères. Voici le Manifeste donné à ce sujet, & rapporté, comme il paroît, mot à mot.

D'Epuis que le Roi a donné des troupes auxiliaires au défunt Empereur Charles VII. & que le Roi de Pologne Electeur de Saxe, en a fourni presque en même-tems à la Reine d'Hongrie, sous prétexte de coopérer à la défense de la Boheme, les personnes sensées ont appréhendé d'abord que ces Princes ne tardassent à mêler dans la querelle de leurs alliés, leurs démêlés particuliers.

L'acte simple en soi-même de fournir des troupes Saxonnnes auxiliaires à la Reine d'Hongrie contre les Armées du Roi, auroit autorisé S. M., selon les usages de la Cour de *Vienne*, à agir hostilement contre les Etats de Saxe.

C'est selon ce principe, que les troupes de la Reine d'Hongrie ont défolé le Haut Palatinat, & qu'elles ont tiré des contributions énormes des Duchés de *Fuliers* & de *Bergue*, quoiqu'en effet la conduite de l'Electeur Palatin envers la Reine d'Hongrie, ne differât point de celle de l'Electeur de Saxe envers le Roi. Ce

I.
*Manifeste
du Roi de
Prusse con-
tre la Saxe.*

même prétexte a fait tenter à la Reine d'Hongrie, par deux reprises différentes, des invasions infructueuses en Silesie; & c'est encore par ce même esprit, que les troupes Hessoises ont été désarmées en Souabe, après l'Accord que l'Electeur de Baviere venoit de signer.

Ces faits font foi qu'à *Vienne* on ne fait aucune distinction entre auxiliaire & Partie belligérante. Ce qui s'est pratiqué à *Vienne*, peut être pratiqué, par la même loi, à *Berlin*, & par une juste rétorsion, le Roi auroit été en droit de prendre les mêmes mesures contre les Saxons, alliés de la Reine d'Hongrie, que cette Princesse s'étoit cruë en droit de prendre contre les Palatins, les Prussiens & les Hessois, alliés de l'Empereur défunt.

Mais le Roi a senti une répugnance extrême à prendre ce parti violent. Il n'a point voulu se rendre complice des injustices de la Cour de *Vienne*, étant de l'opinion que si l'honnêteté étoit bannie de la terre, ce seroit auprès des grands Princes qu'on devoit la retrouver. Bien loin de donner des marques de ressentiment, mêlées d'aigreur & d'animosité, le Roi fit faire, immédiatement après la mort du dernier Empereur, des propositions amiables au Roi de Pologne, dans l'intention de trouver un terme de réconciliation. On voyoit dans ces propositions, un désintéressement parfait de la Prusse, outre des avantages considérables & des aggrandissemens pour la Maison de Saxe.

Ces démarches pacifiques furent infructueuses, La Cour de Dresde, enorgueillie par la frivole idée que ses troupes avoient eu une part considérable à la marche rétrogradive que fit l'Armée du Roi, à la fin de l'année passée, pour se
poster

passer sur les frontières de la *Silésie* ; l'espérance chimérique qu'elle conçut de grandes conquêtes, fondant ses vœux ambitieux sur les iniquités du Traité de *Varsovie* ; la jalousie d'un Voisin, dont cette Cour avoit vû l'aggrandissement avec une envie chagrine ; en un mot, une fermentation de passions, & peut-être des intérêts particuliers de Ministres, lui firent fermer l'oreille aux véritables intérêts de la Saxe, & en même-tems à la voix de la justice & de l'équité.

Ce Traité de *Varsovie* engageoit le Roi de Pologne à fournir un Corps de trente-mille auxiliaires à la Reine d'Hongrie, dans l'intention, sans-doute, de faire la conquête de la *Silésie*. On fait-maintenant, à n'en pouvoir douter, que par des Articles secrets, & dans les conventions faites à la suite de ce Traité, mais surtout dans celle que le Sr. de Saul, Ministre de Saxe, a conclüë à *Vienne*, on est convenu :
 » Qu'en reconnoissance de ce secours, la Reine
 » d'Hongrie céderoit au Roi de Pologne ses
 » droits sur les Principautés de *Glogau*, *Jauer*,
 » *Wolau*, & sur les Villes commerçantes des
 » montagnes ; » & que le Roi d'Angleterre promettoit de payer une somme assez considérable à la Saxe, pour que le Roi de Pologne fût mis en état d'entretenir un Corps de troupes en Pologne, & de rendre ce Royaume héréditaire dans sa Maison : sans compter, que les Ministres de Saxe à quelques Cours étrangères ont donné assez à connoître, que le Roi leur Maître, visoit aussi au Duché de *Magdebourg*, & à d'autres dépouilles des Etats du Roi, dont on étoit convenu secrètement.

En conséquence de ces engagements, les Saxons entrèrent le 26. Mai en *Silésie*, avec les Autrichiens.

chiens, & s'avancerent jusqu'à *Friedberg*, lorsqu'on fit partir de *Dresde* presque en même-tems, un train d'artillerie & des Pontons, pour prendre la route de *Glogau*, que les Saxons avoient intention d'assiéger. Mais la Providence qui gouverne les Empires par sa puissance, & qui veille sur les choses humaines par sa sagesse; Elle, qui se plaît à confondre le conseil des superbes, & de ceux qui se fient en leur propre force, en avoit décidé autrement. On sait, quelle gloire immortelle les troupes Prussiennes s'acquirent le 4. de Juin, & que les suites de cette victoire acheverent de détruire les desseins que les ennemis avoient formés contre la gloire & la puissance du Roi. Le monde entier est informé des cruautés inouïes que ces mêmes ennemis ont exercées en *Silesie*. Leur mémoire y est en horreur & en abomination, & il faut avouër qu'il est honteux à des peuples Chrétiens & policés, de faire une guerre, dont les Barbares auroit lieu de rougir.

Pendant que tant d'horreurs se commettoient en *Silesie*, & que le Ciel, juste vengeur des crimes, se plaisoit à les punir d'une façon si éclatante, si palpable & si sévère, l'on soutenoit froidement à *Dresde*, que la Saxe n'étoit point en guerre avec la Prusse; que le Duc de Saxe-Weissenfels & les troupes qui se trouvoient sous ses ordres, n'avoient point attaqué les Etats héréditaires du Roi de Prusse, mais seulement ses nouvelles acquisitions; & le Ministère de *Dresde* se berçoit avec ces sortes de raisonnemens captieux, comme si de petites distinctions scholastiques, & des subtilités puériles de Grammairiens étoient des motifs assez puissans pour autoriser l'illégalité & l'injustice de son procédé.

Rien

Rien de plus facile, que de refuter d'aussi foibles argumens. Les deux Coutonnes vivoient en paix avant que les troupes auxiliaires de l'Empereur entraissent en *Bohème*. Le court trajet de ces troupes, pour traverser la Saxe, a fait beaucoup crier les Ministres du Roi de Pologne, mais injustement.

Suivons la conduite du Roi dans cette marche. Les Réquisitoriaux de l'Empereur avoient précédé l'arrivée de l'Armée. Les troupes n'ont presque fait aucun séjour dans leur passage, & elles ont payé dans leur marche, aux fourages près, tout ce qui leur a été fourni pour leur subsistance. Les engagements du Roi, les conjonctures pressantes, & la situation locale du Pays, ôtoient à S. M. la liberté d'opter entre les chemins qu'elle pouvoit choisir. Si le Roi avoit eu des desseins pernicieux sur la Saxe, qui auroit pû l'empêcher, à la tête d'une Armée de soixante mille hommes, de defarmer cette poignée de Saxons qui gardoient leur Pays, & de s'en rendre le maître ? Mais est-ce aux Saxons, d'accuser le Roi d'aussi noirs projets ? & se peut-il, que cette nation ingrate ait déjà perdu la mémoire de la Bataille de *Czastan*, où le Roi risqua tous les hazards d'une affaire générale, pour garantir leurs frontières contre les incursions que les Autrichiens pouvoient y faire, après que les Saxons mêmes, ayant abandonné le Roi en Moravie, se retirèrent dans le Cercle de Saatz, & laissèrent cette partie de leurs frontières, qui est située à la rive droite de l'*Elbe*, sans défense.

Indépendemment du passage des troupes Prussiennes par la Saxe, la bonne harmonie subsistoit encore entre les deux Rois, du moins en apparence ;

rence, & les Ministres continuoient, sans altération, leur résidence dans les deux Cours respectives également.

Il n'y avoit donc que des sentimens d'envie & de jalouſie, & une ambition injuste & effrenée, qui puſſent faire contracter au Roi de Pologne les engagemens qu'il a pris par le Traité de *Varſovie*, & ſes autres engagemens poſtérieurs. La *Sileſie* étoit regardée par toute l'Europe, depuis la Paix de *Breſlau*, comme une Province incorporée aux autres Etats qui ſont ſous la domination du Roi. C'eſt un héritage de ſes Ancêtres, qu'il a répété & conquis, depuis l'extinction mâle de la Maïſon d'Autriche. Il s'enſuit donc de-là, que la *Sileſie* eſt autant annexée aux Etats du Roi, que les Pays de *Zeitz* & de *Merſebourg* le peuvent être à la Saxe. Ce ſont des héritages également de part & d'autre, & il eſt à croire qu'à *Dreſde* tout le monde s'inſcriroit en faux contre un Sophiſte, qui auroit la démenſe de ſouſtenir que les Pays de *Merſebourg* & de *Zeitz* pourroient être attaqués impunément; & que ce ne ſeroit point faire la guerre au Roi de Pologne, Electeur de Saxe, que de lui envahir ces deux Duchés. Mais il y a une grande différence entre le langage des paſſions & celui de l'équité. Il eſt donc évident que le Roi de Pologne, après avoir attaqué le Roi, dans une de ſes poſſeſſions, ſoit en *Sileſie* ou ailleurs, lui fait, dès ce moment-là, une guerre ouverte & offensive. Quel eſt l'imbécile, qui ne ſe croye pas en droit de ſe défendre, s'il ſe ſent bleſſé dans quelque membre par l'épée d'un homme armé? & quel ſeroit l'homme aſſez ſtupide pour ſe contenter de cette défaite frivole, que ſon ennemi n'en veut pas à ſon corps, mais ſeulement

ment à son bras. Pour ôter toute excuse aux Saxons, accordons-leur pour un moment, que l'invasion dans la Silesie ne peut point être regardée du Roi comme une hostilité, quoique tout le monde impartial la regardera comme une des plus qualifiées & des plus marquées qu'il y ait jamais eüe. Qu'auront-ils à repliquer sur les incursions que leurs troupes dernièrement levées, ont faites dans la Nouvelle Marche? Faudra-t-il exempter encore cette Province, comme la Silesie, du nombre de celles où les hostilités ne sont pas permises? Ce sera donc le libre caprice des Saxons qui mettra des bornes à la protection que le Roi doit à ses sujets; & des Corps entiers de troupes qui s'assemblent sur diverses frontières & qui y font des incursions, seront considérés comme une Milice amie qui cultive soigneusement les devoirs d'un bon voisinage? Pour ne point arrêter le Lecteur trop long-tems sur cet objet, on le renvoye à la Note, où l'on rapporte le Procès verbal de cette incursion. On passe de même légèrement sur une infinité d'autres insultes que les Saxons ont faites au Roi à différentes reprises, comme violation de territoire par le passage des troupes sans réquisitoriaux, arrêt des recrüs & de Soldats Prussiens, qui revenans de l'Empire, repassoient par la Saxe; intrigues, machinations noires, & ruses illicites, pour commettre le Roi avec ses bons voisins & alliés les Polonois, dont la liberté est, pour ainsi dire, attachée à la fortune du Roi, & à la conservation de la Silesie.

Il sembloit que c'étoit enfin ici le terme de la patience & de la modération du Roi. Mais S. M. ayant compassion d'un peuple voisin & malheu-

malheureux, qui est innocent des offenses qu'Elle a reçues, & connoissant les malheurs inévitables & les désolations qui suivent la guerre, avoit suspendu encore pour un tems, les justes effets de son ressentiment, pour faire de nouvelles tentatives d'accommodement à la Cour de *Dresde*. Il y a lieu de présumer, après ces nouveaux & derniers refus, que la religion du Roi de Pologne a été surprise par l'indigne perfidie de ses Ministres. Les représentations les plus pathétiques, & les négociations les plus avantageuses ont été des soins pris à pure pette.

Il paroît donc, par cet aveuglement étrange, que la mesure est parvenue à son comble, & qu'après avoir inutilement tenté toutes les voyes de réconciliation, il ne reste plus à S. M. d'autre parti à prendre, que de repousser la force par la force; de donner une protection efficace à ses sujets, contre lesquels le Roi de Pologne Electeur de Saxe, a exercé tant de violence & d'inhumanités; de prévenir les pernicious dessein de ce Prince, que sa persévérance rend irréconciliable, & de faire éprouver à ses sujets de Saxe, les mêmes maux qu'il a crû pouvoit faire sentir impunément aux Etats du Roi, sur lesquels il paroît avoir formé de nouveau des dessein de conquête. L'intention du Roi est d'obliger un Prince ambitieux & irréconciliable, à prendre des sentimens modérés; & quelques avantages que les Armées de S. M. puissent avoir dans les opérations qu'elles font à la veille de commencer en Saxe, Elle sera toujours prête à recevoir les propositions qu'on pourra lui faire, pourvu qu'elles soient équitables, & compatibles avec sa gloire. Et en donnant des marques de fermeté & de vigueur d'un côté, le Roi n'est

pas

pas moins porté d'en donner de sa grandeur d'ame, & de sa modération dans toutes les occasions.

Or voici la Note ou Information que le Roi de Prusse a fait joindre à son Manifeste, sur les hostilités dont il se plaint, & qui auroient été commises par les troupes auxiliaires Saxonnnes.

» Dans le cours du mois de Mai de cette année,
» un détachement d'Oulans avoit paru dans le
» Village de Hohenzvalde, situé sur les frontieres
» de Pologne, & s'étoit hautement vanté par tout
» qu'il alloit mettre à feu & à sang les terres voi-
» sines des Etats de Brandebourg. En effet, plus de
» 3000. tant Oulans, que Bosniacks, Turcs, Tar-
» tares, & autres semblables brigands se rassem-
» blerent pour cette fin sur les frontieres de la Nou-
» velle Marche, faisant les plus terribles menaces
» aux Sujets du Roi qu'ils pouvoient appercevoir,
» & disant hautement qu'ils n'attendoient que
» le dernier ordre pour faire une invasion dans la
» Nouvelle Marche, & autres Provinces voisines de
» S. M. Le 29. de Mai, un de leurs partis, sous
» le commandement d'un Sergent, se fit voir dans
» le Village de Burschen territoire Prussien, prit
» par violence le bétail qu'on gardoit à la cam-
» pagne, maltraita les personnes qui se trouverent
» exposées à sa rencontre, les jettant par terre,
» les frappant à coups de foïet, & exerçant sur
» elles plusieurs autres violences & cruautés. La
» Communauté du Village s'étant rassemblée à l'ouïe
» de cette invasion hostile, les Oulans l'empêche-
» rent, le pistolet à la main, de branler, continuant
» en attendant leurs excès sur tous ceux qu'ils
» pouvoient attraper dans les champs. Entre autres
» ils tuerent à coups de pique, un nommé Michel
» Binder, lui enleverent son fusil & son épée, &

» s'en retournerent avec pareil butin dans leurs
» quartiers.

» Le 15. de Juin deux Oulans à cheval vinrent
» vers les dix heures du soir dans le Village de
» Berckenwerder , appartenant au Magistrat de
» Landsberg , Ville de la Nouvelle Marche , & s'in-
» formerent du Crieur de nuit , si c'étoit un Villa-
» ge Prussien. Comme il leur répondit qu'oüi , ils
» se retirerent ; mais peu après ils revinrent avec
» dix autres hommes de leur détachement , qui en
» ayant posé deux en sentinelle à la barriere , se
» rendirent d'abord à la Metairie du Magistrat ,
» firent feu dans les fenêtres & les mirent en pié-
» ces. Voyant ensuite que personne ne sortoit , parce
» que le Fermier , à l'arrivée des deux premiers
» hommes , avoit d'abord pris la fuite , ils bri-
» serent la serrure de la maison , y entrerent , la
» pillerent entièrement , & prirent tout ce qu'ils
» pouvoient emporter. Non contents de cela , ils
» allerent à cheval chez le Maire du Village à
» Berckenswerder , & comme il ne vouloit pas les
» laisser avancer , leur présentant une fourche à
» foin , ils le saisirent par force , lui casserent les
» bras à force de coups , & lui hacherent les épau-
» les. De là ils furent attaquer un autre Habitant
» de ceux qu'on nomme Cossetes , appelé Kloppe ,
» lui déchargerent un coup de sabre sur la tête ,
» battirent encore divers autres Sujets , dont ils
» purent se saisir , & tirerent dans leurs fenêtres. »

Tel est le Manifeste du Roi de Prusse con-
tre le Roi de Pologne Electeur de Saxe , avec
la Note que ce Prince a ciu devoir y ajouter.
Ces pièces sont peu ressemblantes , soit pour
le stile , soit pour le contenu à celles que don-
nent ordinairement les autres Souverains sur le
sujet

ſujet de leurs brouïlleries ; mais étant familières à la Cour Pruffienne , celle de Saxe a cru devoir y répondre , d'une maniere à en faire ſentir en détail l'inſubſiſtance , nous ferons auſſi uſage de cette contre-déclaration. Voici en attendant ce qui nous reſte à rapporter de la Pruffe.

Le Roi avant la publication de ſon Maniſeſte contre la Saxe , en a fait communiquer les motifs au Miniſtere du Roi de la Grande Bretagne à *Hannover* , afin que S. M. Britannique fût inſtruite des raiſons qui le portoient à cette rupture. Même communication a été faite à l'Impératrice de Ruſſie , avec ordre au Baron de Mardefeld , Miniſtre du Roi auprès de cette Princeſſe , de lui expoſer les ſujets de lézion dont S. M. ſe plaignoit , auſſi bien que le déplaiſir qu'ont dû lui cauſer les diſpoſitions ſecretes faites , dit-elle , à ſon préjudice par le Traité de Varſovie , & l'eſpérance où elle étoit que S. M. Imp. Czarienne ne prendroit aucun parti en cette occaſion , mais qu'elle perſévereroit au contraire dans l'amitié & dans la bonne intelligence que depuis ſon avènement au Trône de toutes les Ruſſies , elle avoit conſtamment entretenuë avec le Roi.

S. M. Pruffienne n'a pas attendu non plus que ſon Maniſeſte fût publié , pour faire mettre ſes troupes en mouvement , & tenter une expédition contre la *Saxe* , ſous la direction du Prince d'Anhalt-Deſſau , qui , quoi qu'à ſon âge fort avancé , a néanmoins accepté encore le commandement de ces troupes. C'eſt un Corps de 27. mille hommes tant Infanterie que Cavalerie , dont la premiere colonne ſe diſpoſoit à entrer ſur le territoire de *Saxe* , à la fin du mois d'Août.

L'Article d'*Hannover* préſentera encore quelque choſe de la Pruffe.

Troupe Sa-
xonne en
mouvement

Saxe. En consequence de la guerre déclarée par la Prusse, & d'une invasion projetée dans cet Electorat, le Roi a envoyé ordre au Corps d'Armée assemblé entre *Mersebourg* & *Leypsich*, & commandé par le Général Rutouzki, de se mettre en mouvement. Il a pris depuis une position qui le met en état de couvrir cette dernière Ville, & de s'opposer aux entreprises du Prince d'Anhalt-Dessau. Quatre mille Miliciens qui s'étoient mis en marche pour le même effet, l'ont joint à *Pfaffendorff*, où le Comte Rutowski a établi son camp; & on y attendoit pour le 15. Septembre le Chevalier de Saxe avec dix mille hommes que le Roi a jugé nécessaire de faire revenir de son Armée auxiliaire de Bohême, le reste des troupes qui composent cette Armée y demeurant sous les ordres du Général Renard. S. M. a fait assembler aussi dans la *Lusace* un Corps de quelques mille hommes, destiné pour la défense de cette Province, & qui, pour devenir aussi nombreux qu'il sera possible, reçoit une partie des recrues qui devoient marcher en Bohême, outre quatre mille tant Boscniens, que Tartares, Ulans &c. parce que le Roi de Prusse a pareillement détaché de son Armée de Bohême le Corps de troupes du Lieutenant Général du Moulin, pour se porter sur la frontiere de Silesie, du côté de la *Lusace*. On se met ainsi en état non seulement de faire face à l'ennemi, mais de l'obliger encore à abandonner son dessein: Car l'Armée du Roi avec les renforts qu'elle a reçus, doit passer actuellement les 30. mille combattans dans cet Electorat, en état par consequent d'exécuter le projet formé en opposition, & en attaque même, contre les Prussiens.

Cependant

Cependant un Courier a été dépêché de *Dresde* à *Vienne*, pour regler avec les Ministres de la Reine de Hongrie & de Bohême, le secours mutuel que les deux Cours doivent se donner dans cette conjoncture. Un autre Courier est parti pour *Petersbourg*, afin de réclamer l'assistance que l'Impératrice de Russie a promise au Roi, dans le cas d'une invasion ennemie: Et la résolution a été prise aussi de demander aux autres Alliés de S. M. l'exécution de l'Article VII. du Traité de Varsovie, qui porte » Que » si à l'occasion des engagemens que le Roi » contractoit par cette alliance, ses Etats en » Allemagne venoient à être attaqués, outre » l'assistance effective que ses Alliés lui donneroient pour sa défense immédiate, ils s'efforceroient à lui procurer de la part de l'agresseur, une satisfaction entière du dommage qui auroit été causé; & que si l'un ou l'autre de ses Etats venoit à être saisi, ils ne mettroient pas les armes bas que la restitution n'en eut été faite. »

On saura plus tard quelle sera sur la réquisition de S. M. Polonoise, la maniere de penser de l'Impératrice de Russie; Elle qui non-obstant toutes sortes d'instances des Ministres des Parties engagées dans la présente guerre, n'a pas cru devoir y prendre la moindre part, & qui présentement s'explique d'une maniere assez remarquable dans une réponse qu'elle a donnée à la déclaration suivante, que lui ont faite depuis peu les Ministres de la Reine de Hongrie & de Bohême, du Roi d'Angleterre & des Etats Généraux, savoir « que leurs Principaux ver- » roient avec bien de la satisfaction que S. M. » Imp. Cz., par un effet de ses sentimens pour

V.
*Réquisition
 à l'Impé-
 ratrice de
 Russie, avec
 la réponse.*

» le bien général de l'Europe, voulût interpo-
 » ser les bons offices pour inspirer le désir de
 » la paix aux Puissances dont les armes sont
 » employées à la continuation de la guerre. »
 Or voici la réponse donnée au nom de l'Im-
 pératrice à ces trois Ministres. *Les peines que
 s'est données l'Impératrice, & les soins qu'elle a
 pris pour porter les Puissances de l'Europe à une paix
 générale, ont été trop publics pour n'être pas con-
 nus d'un chacun. S. M. Imp. a trouvé chaque Par-
 tie déterminée à se procurer raison par la voye
 des armes. Ainsi tous les efforts qu'elle a faits pour
 les engager à préférer d'autres voyes, ont été in-
 fructueux. L'Impératrice est cependant toujours éga-
 lement remplie des sentimens qu'elle a fait paroître
 pour le bonheur de l'Europe, & la pacification des
 troubles. Dans cette disposition elle veut bien en-
 core ordonner à ses Ministres dans les Cours étran-
 geres, d'y faire de nouvelles tentatives pour essayer
 si l'on peut parvenir à éteindre l'incendie général
 qui ne s'étend malheureusement que trop. Mais si
 les nouveaux soins que S. M. Imp. emploie à cet
 égard, n'ont pas plus de succès que les premiers,
 il sera très-naturel qu'elle cesse de se mêler directe-
 ment ou indirectement de cet objet.*

Nous n'avons pas crû hors d'arricle de join-
 dre ici cette réponse de S. M. Imp. Czarienne.

Outre les Couriers qu'on a fait partir de
Dresde tant pour la Cour de *Petersbourg*, que les
 autres alliées de S. M. Polonoise, on en a aussi
 expédié un pour *Varsovie* & un autre à l'Armée
 de Bohême; le premier chargé de dépêches par
 lesquelles on informe la République de Pologne
 des circonstances où se trouve la *Saxe* à l'occa-
 sion de la guerre que le Roi de Prusse venoit
 delui déclarer; le second avec un plan de dis-
 positions que les Généraux Saxons pourroient

faire dans l'Armée auxiliaire, au cas qu'on fût obligé d'en faire revenir encore des troupes, sans préjudice aux opérations de l'Armée combinée. Cependant la Cour a fait publier, que tous les Marchands qui commercent en Saxe, & ceux qui se proposent de venir à la Foire annuelle de *Leypsch*, pouvoient continuer leur commerce en toute liberté, & se rendre en ce Pays, comme à l'ordinaire, d'autant plus que le Roi avoit pris toutes les mesures nécessaires pour veiller à la sûreté de ses Etats, contre les entreprises de ceux qui voudroient en troubler la tranquillité. Le Duc de Saxe *Weyssenfels* est de retour à *Dresde* depuis le 27. Août.

Hannover. Tout a concouru d'abord en cette Cour à soutenir celle de *Dresde* contre le Roi de Prusse. On n'y fut pas plutôt informé des motifs qui déterminoient ce Prince à rompre avec la *Saxe*, qu'on chercha les moyens qu'il convenoit de prendre dans pareille conjoncture. Et peu après l'ordre fut envoyé au Ministre du Roi à *Dresde*, de déclarer à S. M. Polonoise qu'elle fût soutenue efficacement non seulement en vertu des engagemens de Confraternité qui subsistent entre les deux Maisons Electorales, mais aussi en vertu de ceux qui ont été stipulés par le Traité de *Varsovie*. S. M. Britannique a de plus fait expédier des instructions sur le même sujet, au Chevalier *Robinson*, son Ministre à *Vienne*, en le chargeant de concerter avec ceux de la Reine d'Hongrie & de Bohême, les moyens propres à augmenter tellement l'Armée de Bohême, que l'on puisse en détacher des secours pour la *Saxe*, lorsque S. M. Pol. se trouvera dans le cas d'en avoir besoin. Il est aussi parti un Courier pour *Petersbourg*, avec

VII.

Resolution
du Roi de la
Grande Bre-
tagne en fa-
veur de la
Saxe.

ordre au Lord Hindford d'appuyer de tout son pouvoir, les instances de la Cour de *Dresde*, afin de procurer le plus promptement qu'il sera possible, l'effet des promesses que l'Impératrice de Russie a faites au Roi de Pologne Electeur de Saxe, si son Electorat venoit à être attaqué.

Voilà ce que S. M. Britannique fait paroître en faveur de la Saxe contre le Roi de Prusse. Comme elle n'a pas concouru avec moins d'ardeur à faire tomber la Couronne Impériale sur la tête du Ser. Grand Duc de Toscane, qui a été heureusement élu le 13. Septembre à cette suprême Dignité de l'Empire, il est bon de faire remarquer, entre-autres choses, ce qu'il a fallu concilier à cet égard, ou plutôt sur quelles objections il a fallu passer encore, de la Cour de *Berlin*: Car outre ses protestations, Mr. Andrié, qui résidoit pour cette Cour à *Hannover* pendant le séjour que le Roi y a fait, s'étoit déclaré au Lord Harrington, Secrétaire d'Etat, « Que la
 » voix de Bohême ayant été suspendue à l'éle-
 » ction de l'Empereur Charles VII. par une
 » décision unanime du Collège des Electeurs,
 » le Roi de Prusse son Maître ne pouvoit con-
 » sentir au rétablissement de l'activité de cette
 » voix, aussi long-tems que les raisons qui
 » ont déterminé à la suspendre, subsistoient en
 » leur entier: Que l'Electeur de Mayence,
 » avant de faire l'invitation des Députés du
 » Royaume de Bohême à la Diette d'Ele-
 » ction, auroit dû prendre sur ce sujet l'avis
 » du Collège des Electeurs, afin d'examiner de
 » quelle maniere cette suspension pouvoit être
 » levée: Qu'il étoit indubitable qu'ayant été
 » résolué par une décision unanime, il falloit
 » la même unanimité pour la lever, sans que
 » la pluralité des voix pût suffir dans cette

VIII.

*Réprésenta-
 tion du Mi-
 nistre Prus-
 sien contre la
 la voix de
 Bohême.*

occasion : Que S. M. Prussienne étoit trop
 attachée à maintenir la dignité, l'autorité
 & les prérogatives du Collège Electoral,
 pour souffrir que l'on y donnât aucune atteinte : Qu'elle n'étoit pas moins attentive à faire
 observer la liberté & la sûreté dont les Electeurs devoient jouir dans une conjoncture
 aussi importante que celle où il s'agissoit de
 donner un nouveau Chef à l'Empire : Qu'ainsi
 elle n'avoit pû voir qu'avec beaucoup de
 surprise la maniere dont les Etats de l'Electeur
 Palatin avoient été traités par les troupes
 Hongroises, comme si on avoit voulu, en
 tentant une pareille conduite, contraindre
 cet Electeur à donner son suffrage au Candidat
 qu'on trouveroit bon de proposer :
 Que des procédés de cette nature étoient
 trop opposés à la Bulle d'or & aux autres
 Constitutions de l'Empire, pour que le Collège
 Electoral pût demeurer à cet égard dans
 l'indifférence : Que c'étoit sur ce principe
 que S. M. Prussienne avoit envoyé ordre à
 son Ministre résident à Francfort, de demander
 qu'il fût pourvû à la liberté & à la sûreté
 de l'Electeur, par une résolution convenable
 du Collège des Electeurs : Que l'on devoit
 d'autant moins négliger de le faire, que l'une
 & l'autre étoient également gênées par le
 voisinage de l'Armée qui s'étoit avancée au
Rhin, & par l'envoi de laquelle il sembloit
 qu'on eut eu dessein de faire servir la voye
 des armes à assurer l'Electeur du Candidat
 qu'on avoit déjà désigné pour être Empereur :
 Que c'étoit en vertu de toutes ces raisons
 exposées ci-dessus, que S. M. Prussienne
 avoit pris la résolution de protester

» solennellement contre tout ce qui seroit fait
» de contraire. »

Cette déclaration ayant paru, le Baron de Jaxtheim, Ministre de la Reine de Hongrie & de Bohême à Hanover, en a fait de son côté une autre pour établir les motifs du séjour de l'Armée de cette Souveraine dans la position où elle s'est mise depuis que les affaires conduisoient à voir bientôt le terme de l'Élection ; savoir, I. de mettre la liberté de l'Empire à l'abri de toute atteinte de la part des troupes étrangères. II. De protéger l'Élection d'un Empereur. III. Et d'empêcher que les troupes Françaises, qui ont repassé le Rhin, à l'approche de cette Armée, ne s'avancent de nouveau dans l'intérieur de l'Empire.

IX.
Le Roi d'An-
glettre re-
tourne à
Londres.

Après que toutes choses furent consommées sur la grande affaire de l'Élection d'un Empereur, qu'en eut réglé que les six mille Hessois que le Roi de la Grande Bretagne prenoit à sa solde, marcheroient à l'Armée des Hauts Alliés dans les Pays Bas Autrichiens ; qu'on eut déterminé de négocier encore quelques troupes de divers Princes d'Allemagne à la même solde, & qu'enfin on eut résolu que les États de l'Empire seroient exhortés d'assembler au triple le contingent de troupes qu'ils doivent mettre sur pied pour soutenir l'Élection Impériale, S. M. Britannique est partie de Hanover pour retourner dans son Royaume, la prochaine assemblée du Parlement rendant sa présence nécessaire en Angleterre, & peut-être aussi le débarquement du fils aîné du Chevalier de Saint Georges en Écosse. Ce fut le 5. Septembre qu'elle s'est mise en route ; & on l'a prind déjà arrivée à Londres.

Palati-

Palatinat. Manheim. Cette Cour pensant sur l'Élection Impériale, d'une manière semblable à celle de *Berlin*, a fait déclarer d'abord qu'elle ne permettroit point à ses Ministres d'y assister, à moins que l'Armée du Grand Duc de Toscane ne cessât d'exiger des contributions du Palatinat, & qu'il ne lui fût accordé un dédommagement convenable des précédentes. Le Baron de Menshengen, second Ambassadeur de l'Électeur à *Francfort*, y a fait cette déclaration, après laquelle il a remis un Mémoire au Collège Electoral, portant en substance « Que rien » n'auroit été plus conforme au désir de Son » Altesse Electorale Palatine que de concourir à » la prompte élection d'un Empereur, sans les » obstacles qu'on lui a suscités, tant par rapport à la sûreté particulière, que par rapport à la tranquillité de ses Etats : Que pour remplir néanmoins le devoir attaché à la qualité d'Électeur, il n'a point différé de nommer les Ambassadeurs qui devoient assister de sa part à la future Diète d'Élection : Que dans ces circonstances, la liberté & la sûreté dont les Electeurs doivent jouir, ont souffert un préjudice manifeste par les troupes Hongroises qui ont inondé les Etats, & par les exactions qu'elles y ont commises : Qu'au surplus S. A. E. n'a pû qu'être sensiblement touchée de voir qu'on ait prétendu lui imposer une contrainte aussi incompatible avec les droits & les prérogatives du Collège Electoral, qu'étoit celle de donner sa voix au seul Candidat qu'on déterminoit devoir être élu : Qu'elle laisse au jugement de tout l'Empire, à décider si la conduite qu'elle a tenue, & dont on a pris occasion pour en user avec

X.
Mémoire de la Cour Palatine sur l'Élection Impériale.

» pett de ménagement à son égard, n'a pas été.
 » telle qu'il appartenoit à un Membre immé-
 » diat de l'Empire, soit à l'occasion des se-
 » cours qu'elle a fournis au feu Empereur,
 » soit à l'occasion des démarches qu'elle a fai-
 » tes pour le soutenir dans sa haute dignité :
 » Qu'elle a été attentive à se conformer exa-
 » ctément dans cette occurrence, au contenu
 » du Traité de Westphalie, & aux autres Con-
 » stitutions de l'Empire : Et que c'est par une
 » suite de la même attention, qu'elle deman-
 » de présentement qu'avant de procéder au
 » choix d'un Empereur, ou remédie aux griefs
 » dont elle est en droit de prétendre la répa-
 » ration, & que l'on prenne les mesures con-
 » venables pour mettre la liberté & la sûreté
 » des Cercles de l'Empire, à l'abri de toute
 » violence ou vexation »

XI.

*Conditions
 de réconci-
 liation entre
 les Cours de
 Vienne & de
 Manheim.*

Le Baron de Menshengen a joint à ce Mé-
 moire un projet de conditions que la Cour de
 Vienne avoit proposées à l'Electeur son Maî-
 tre, & que ce Prince a déclaré ne pouvoir ac-
 cepter. Ce projet a été imprimé ; il contenoit
 douze articles par lesquels il étoit stipulé » Que
 » l'amitié seroit rétablie sur un pied solide entre
 » les deux Parties : Que la Reine de Hongrie &
 » de Boheme, après la ratification du Traité,
 » seroit évacuër les lieux occupés par ses trou-
 » pes, dans les Etats de la Maison Palatine :
 » Que S. A. Electorale s'engageroit de ne point
 » fournir de troupes aux ennemis de S. M.
 » Hongroise, & de ne les favoriser en aucu-
 » ne maniere : Qu'elle se joindroit aux autres
 » Electeurs de l'Empire bien intentionnés pour
 » protéger la future élection, & empêcher
 » qu'elle ne fût troublée de la part d'aucune
 » Puissance

« Puissance étrangère : Que S. A. Electorale
« reconnoitroit la légitimité de la voix de
« Boheme, & s'employeroit à ce que la Rei-
« ne fut maintenüe à cet égard dans la pai-
« sible jouïssance des prérogatives dont elle
« étoit en possession dans l'année 1742. : Que
« l'Electeur s'engageroit de plus à donner sa
« voix au Grand Duc de Toscane, pour la
« future élection Impériale : Que les prison-
« niers faits de part & d'autre seroient relâ-
« chés sans exiger de rançon : Qu'il y auroit
« des deux côtés une amnistie générale pour
« tout ce qui concernoit le Civil & le Mili-
« taire : Que toutes hostilités, contributions,
« livraisons de pain & de fourages cesseroient
« après la signature des Préliminaires, aussi-
« bien que le sequestre de la Seigneurie de
« *Winenthal* : Que toutes discussions avec la
« Maison Palatine, tant par rapport au Royau-
« me de Boheme, que par rapport aux Pays-
« Bas Autrichiens, seroient réglées sur le pied
« des anciennes Conventions, avant la conclu-
« sion du Traité définitif; & que ces articles
« préliminaires, après avoir été signés & ra-
« tifiés, seroient tenus secrets jusqu'à ce que
« les troupes Françoises eussent évacué entié-
« rement le territoire de l'Empire. » En mé-
« me tems que ce projet fut remis au Collé-
« ge Electoral avec le Mémoire auquel il étoit
« joint, le Ministre de l'Electeur Palatin, com-
« muniqua aussi une Lettre que ce Prince avoit
« écrite le 15. Juillet dernier au Grand Duc
« de Toscane pour le prier d'épargner ses
« Etats, & de les laisser jouïr du bénéfice de
« la neutralité, & un Procès verbal concer-
« nant l'arrêt du Secretaire de ce Ministre,
« qui

qui, dit-on, fut arrêté, dépouillé & retenu près de cinq semaines, en passant par l'Armée Autrichienne, dans sa route pour se rendre de *Francfort* à *Manheim*, où il portoit une Lettre du Baron de *Wachtendouck*, contenant la nouvelle de la Bataille de *Friedberg* en *Silese*.

Mais ces incidens de la part des Cours de *Manheim* & de *Berlin* pour traverser l'Élection du Grand Duc de *Toscane*, n'ont rien effectué. Ils n'ont même apporté aucun délai au terme de cette Élection, comme on va le voir.

Francfort. Conformément à l'arrêté du Collège Electoral dont nous avons fait mention ci-dessus, page 238. qu'on ne différât pas plus long tems l'ouverture des conférences dans lesquelles on devoit délibérer sur le choix d'un Empereur, les Ministres des Electeurs de *Mayence*, de *Treves*, de *Cologne*, de *Boheme*, de *Baviere* & d'*Hannover*, se rendirent le 20. Août, chacun dans un Carrosse à six chevaux, suivi d'un autre attelé de deux, à l'Hôtel de Ville, appelé le *Rômer*, où se tint la premiere conference sur le grand ouvrage de l'Élection. Le Ministre de *Saxe* n'y assista point, parce qu'il n'avoit pas encore reçu alors ses dernieres instructions que le Comte de *Loos* lui a apportées depuis; les Ministres des Electeurs *Palatin* & de *Brandebourg*, ne s'y trouverent pas non plus pour les raisons que nous avons marquées. Mais ces derniers ont assisté aux suivantes, quoiqu'en protestant chaque fois contre la délibération, & en se retirant toujours avant les autres Ministres. Le Collège Electoral n'en a pas moins tenu ses séances journaliers, avec une assiduité proportionnée à sa résolution de donner incessamment un Chef à l'Empire. L'Electeur de *Mayence* arrivé le 28. Août en cette Ville, où

il a fait son entrée publique dans l'ordre qui s'observe de coutume à cette solemnité, a beaucoup accéléré les choses. Ces séances ont été ordinairement de 4. à 5. heures. Ce fut dans celle du 3. Septembre qu'on fixa au 13. suivant, veille de l'Exaltation de la Ste. Croix, le jour de l'Élection. On a depuis travaillé nuit & jour aux préparatifs de cette auguste fonction ; & comme elle tomboit dans le tems de Foire, & qu'une foule de Négocians Allemands se trouvoient en Ville, on avoit déclaré, pour leur ôter les inconvéniens d'en sortir, qu'ils pourroient y rester, en prêtant serment entre les mains de S. A. Electorale de *Mayence*, sur le même pied que les Bourgeois. Pour les autres étrangers, & les Ministres non accredités pour l'Élection, ils ont été obligés d'en sortir, la veille conformément à la Bulle d'or.

L'Élection étant ainsi réglée, elle tomba heureusement, & comme on s'y étoit attendu, sur le Sérénissime & très-puissant Prince F R A N-
COIS-ETIENNE Duc de Lorraine & de Bar, Grand
Duc de Toscane, & Corégent des Etats de la
Reine de Hongrie & de Bohême, qui fut choisi
& déclaré au jour fixé, Roi des Romains, par le
Collège des Electeurs du St. Empire, l'Electeur
de *Mayence* y ayant présidé en personne, & les
Ambassadeurs des autres Electeurs y ayant assisté,
excepté ceux de *Brandebourg* & du *Palatinat*.
Tout ce qu'il y a de bons Patriotes ont
depuis fait éclater leur joye de ce grand événe-
ment, par toutes sortes de démonstrations pu-
bliques. Aussi doit-il être l'époque du rétablisse-
ment de la tranquillité de l'Empire, & comme
on l'espère, de toute l'Europe. Nous en mar-
querons les suites dans un autre Journal, nous
contenterons d'avoir annoncé dans celui-ci l'ou-

XIII.

*Le Grand
Duc de Tos-
cane élu
Roi des Ro-
mains.*

votage de l'Élection Impériale consommé, & le premier Diadème du monde Chrétien mis sur la tête d'un Prince si digne de le porter. Nous saporterons aussi ce qui s'est passé à l'entrée du Roi des Romains dans *Francfort*; à l'arrivée de la Reine son auguste Epouse avec une suite également magnifique & nombreuse, & ce qu'on aura pratiqué pour donner l'éclat convenable à la brillante cérémonie du Couronnement, qui, dit-on, doit se faire le 4. du présent mois d'Octobre, fête de St. François.

XIV.
*Armées du
Rhin.*

Les Armées, depuis la position qu'elles ont prise, & telle que nous la montrâmes le mois passé, ne l'ont point changée pendant l'Élection Impériale, & il ne s'en présente rien de fort remarquable, puisque le tout se réduit du côté de celle des Hauts-Alliés, à ce que le 20. Août le Lieutenant-Général Sommerfeld des Hano-vriens, le Comte Leopold Palfi des Autrichiens, & le Général-Major Matra du corps des Hollandois, se mirent en marche avec sept Bataillons, deux Compagnies de Grenadiers, mille hommes de Cavalerie, 500. Hussars & mille Croates, pour s'avancer vers l'Électorat de *Mayence*, afin de soutenir le Général Bernclau dans une position qu'il étoit allé prendre pour couvrir cet Électorat; & qu'une partie de ce détachement ayant attaqué à l'autre côté du *Rhin*, le Régiment Royal-Allemand, l'avoit en partie défait: Qu'après cette rencontre, un parti de Hussars Autrichiens qui avoit passé le *Rhin* à l'Isle du *Heron*, tomba à *Guntersheim* sur une Compagnie Franche de François, composée d'environ 200. hommes, dont il tua une trentaine, & ramena au camp 70. prisonniers; Qu'on

Il a depuis détaché de l'Armée alliée de l'Infanterie & de la Cavalerie pour renforcer la division que le Lieutenant-Général Sommerfeld a sous ses ordres, & qui s'est postée dans le voisinage de *Biberich* & de *Mosbach*, à dessein d'être à portée de donner à l'Electeur de *Mayence*, du secours en cas de besoin. On a crû cette précaution nécessaire, parce que le Prince de Conti avoit détaché le 31. Août un corps de seize mille hommes avec un train d'artillerie qui s'étoit avancé jusqu'à *Oppenheim*, d'où néanmoins il l'a fait retirer, & reprendre sa précédente position, en attendant, dit-on, que ce Prince, au moyen du renfort qu'on lui destine des *Pays-Bas*, mais qu'il n'a encore reçu, puisse repasser le *Rhin*.

C'est cependant, comme on le prétend, sur la *Moselle* & sur la *Sarre*, que se tiendra le détachement fait de l'Armée Française des *Pays-Bas*.

Mais il y a toute apparence présentement que l'Armée des Hauts-Alliés, aura fait depuis l'Electon Impériale, quelque mouvement de son camp près de *Heydelberg*, qui en aura occasionné un autre à celle de France, d'autant plus que les Cercles assemblent le triple de leur contingent, & qu'on compte de voir bientôt sur pied une formidable Armée de l'Empire pour maintenir la neutralité & la sûreté des Etats qui en dépendent, conserver la tranquillité, & protéger les droits & la liberté des Etats, contre tous ceux qui entreprendront d'y donner atteinte.

Baviere. Cet Electorat fournit douze mille hommes de ses troupes à la solde des Puissances Alliées de la Reine de Hongrie & de Bohême. Des remises considérables reçues d'*Hannover* à *Munich*, font même hâter les préparatifs pour

la marche de ce corps , qu'on pourroit de tentes & de toutes autres choses nécessaires. Le lieu de leur rendez-vous est indiqué à *Kelheim*. Des Hussars font partie de ce corps de Bava-rois ; & ceux-ci vont au service de la République des Provinces-Unies , qui a demandé & obtenu pour eux , des Etats du Cercle du *Haut-Rhin*, le pas-sage par leur territoire.

XV. *Mouvements des Armées en Boheme.* *Boheme.* Il n'y a pas beaucoup plus ce mois-ci à rapporter des Armées de ce Royaume , que de celles qui sont vers le *Rhin* ; des mou-vements de troupes , des rencontres de Partis , des prises de part & d'autre en bagages , de petites marches & contre-marches , des foura-ges faits par les Prussiens , tout cela se trou-ve en un détail des plus grand dans les Ga-zettes de *Berlin* , & dans un Journal circon-stantié jusques aux minuties , qu'en font d'au-tres , mais qu'il seroit fort ennuyeux à nos Lecteurs de trouver tels dans nos Mémoires. Voici donc ce que nous montrent d'essenti-el les Armées , & qui peut conduire à quelque événement. Celle des Autrichiens & Saxons aux ordres du Ser. Prince Charles de Lorraine , étant demeurée tranquillement campée derriere l'*Adler* jusqu'au 22. Août , passa le lendemain cette riviere , prit poste , la droite à *Tschibus* , la gauche à *Pilletitz* , & le quartier général à *Aujest* , avec l'*Elbe* en front. Par-là elle s'est trouvée plus à portée qu'elle n'étoit auparavant , d'envoyer des secours vers la *Lusace* , comme elle l'a fait en effet , par des Corps qui ont été détachés de l'Armée auxiliaire Saxonne , dont nous avons fait mention.

Ce mouvement de l'Armée Autrichienne & Saxonne en a occasionné un de la part de l'Ar-mée

armée Prussienne, qui a repassé l'*Elbe* le 24, & est allée se poster entre *Faromirs* & *Scalitz*, avec un Corps avancé vers *Neustatt*, pour couvrir ce poste & les autres qui en dépendent. On fit le 25. de part & d'autre un nouveau mouvement, au moyen duquel les Prussiens étendoient leur aîle gauche jusqu'à l'endroit où la *Metau* se jette dans l'*Elbe*. Le Prince Charles vit défilér ce jour-là trois Bataillons du Régiment de Bareith qui étoient arrivés la veille à son Armée. Il y eut le 26. une petite escarmouche entre 300. Chevaux des Autrichiens & 4. Escadrons Prussiens, où la perte peut avoir été à peu près égale. Mais le 27. dans un fourage des derniers, le Général Desoffi leur enleva 90. Cavaliers & autant de chevaux. Les Prussiens avoient alors tenté une attaque infructueuse sur *Plesz*. Une seconde attaque leur réussit mieux le 28. qu'ils s'emparèrent de ce poste sur la *Metau*, & y mirent quelques Bataillons. On s'attendoit qu'ils entreprendroient aussi de se rendre maîtres d'un petit Bois voisin où étoient des Croates, mais ils n'ont fait qu'y jeter des bombes sans succès. Un Corps de 8. à 9000. des leurs se tenoit, sur ces entrefaites, à *Neustatt*, & un autre moindre à *Zwol*, Postes qui furent abandonnés la nuit du 2. au 3. Septembre comme *Faromirs*, *Schmirschitz*, & tous les autres qu'occupoit l'Armée Prussienne, qui, quoiqu'on ne s'y attendit point, en décampa, marcha en deux colonnes, dont l'une prit la route de *Trautenau*, & l'autre celle de *Kostelitz*, où l'arrière-garde se trouvant le 3. au matin, elle s'y est aussi séparée. Mille Hussars Autrichiens furent d'abord détachés aux trousses de certe

Armée pour la harceler , en attendant qu'un plus grand nombre pût la poursuivre. Mais le 5. la Forteresse de *Cosel*, qui étoit assiégée par les Prussiens, fut obligée de se rendre à eux. La Garnison composée de plus de 2000. hommes, a été faite prisonniere de guerre.

Les troupes Saxonnnes qui restent à l'Armée Autrichienne, depuis les détachemens qu'on en a faits pour retourner en *Saxe*, ne sont plus, dit-on, qu'au nombre de 8000. hommes, parce que la Reine avoit fait savoir au Prince Charles, sur la déclaration de la guerre du Roi de Prusse au Roi de Pologne Electeur de *Saxe*, qu'il eût à entrer dans toutes les mesures qui lui seroient proposées pour la sreté des Etats de *Saxe*.

La Reine ayant bien voulu révoquer la Sentence qu'elle avoit portée contre les Juifs, cette Nation a recommencé son commerce sur le même pied que ci-devant, dans les différens endroits de la *Boheme* où elle est établie, aussi bien que dans la *Moravie* & dans les Provinces voisines. *Vienne*. On a fait partir de cette Ville pour *Francfort* sur le *Meyn*, quatre caisses remplies de médailles, de bijoux & d'autres choses pour être distribuées à l'occasion de l'Electiion Impériale, & la Reine doit être partie elle-même depuis pour se rendre à *Aschaffenbourg*, & de là dans la même Ville, suivie d'un nombre très-grand de Seigneurs & de Dames.

Il continuë d'arriver à *Vienne*, comme depuis le commencement de la présente guerre, des Corps de troupes Hongroises de leur pays, d'où on les envoie toujours aux diverses Armées de S. M. tant pour recruter, que pour renforcer ceux de cette Nation qui s'y trouvent : Et par des avis des divers Comtés de la *Hongrie*, ainsi que

que de la *Transilvanie*, de la *Croatie* & du *Ban-nat de Temeswar*, il paroît que des levées qu'on avoit ordonné d'y faire au mois de Mai dernier, ont eu tant de succès, qu'il y a encore six mille hommes prêts à marcher au premier ordre. On ne craint nullement de tirer de la *Hongrie* tout ce que l'on peut de monde, parce qu'on est assuré des bonnes dispositions de la Porte Ottomane à garder son Traité avec l'auguste Maison d'Autriche; que d'ailleurs sa situation ne lui permet pas de se mêler des affaires de l'Europe, puisque la guerre entre-elle & *Thamas Kouly Kan* se continuë avec plus de vigueur que jamais; que l'on fait de nouvelles levées dans les Provinces de la Domination Ottomane, pour envoyer des renforts à l'Armée contre les Persans; & que l'on recommence à parler de divers troubles en *Egypte*, où le mécontentement parmi les peuples seroit entretenu par les suggestions de *Thamas Kouly Kan*.

Le Manifeste de la *Saxe* contre la *Prusse* ne nous étant point parvenu lorsque nous finissions cet Article d'Allemagne, on le placera ailleurs.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, & en PIEMONTE, depuis le mois dernier.

Rome. Cette Cour ne nous offrant rien d'intéressant, on n'en peut prendre occasion que d'exposer ce qui regarde le Chevalier de Saint Georges. Ce Prince reçoit présentement des Courriers & en expédie. Il tient des conférences, & c'est l'expédition que son fils aîné cherche à exé-

euter en *Ecosse*, qui y donne lieu. Ce fils aussi entreprenant que lui-même l'a été autrefois, est allé s'embarquer en *France*, & l'on l'apprend débarqué dans cette partie du Royaume Britannique, où une Frégate équipée à *St. Malo*, l'a transporté. On a ici une liste des personnes attachées à ses intérêts, & une relation touchant son débarquement. On rapporte dans cette relation ce qui concerne son trajet depuis la côte de *Bretagne* jusqu'à l'Isle de *Skie*. On y marque ensuite les mouvemens qu'a occasionnés son arrivée, & le concours de personnes qu'elle a attirées auprès de lui dans cette Isle. A la suite de cette relation se trouve un état des forces que l'on prétend devoir être employées en sa faveur. Les mieux censés ne pensent pourtant pas que ce jeune Prince doive être plus heureux que son pere, ni que ses tentatives porteront plus juste. Le Duc d'Ormond n'est pas avec lui, comme on auroit pu le croire. Ce Seigneur à l'âge avancé où il est, doit avoir préféré, sur la proposition qu'on dit lui avoir été faite d'être de la partie, de continuer son séjour à *Avignon* où il est depuis longues années. On continuera dans l'Article d'Angleterre la matiere que nous présente le jeune Prétendant.

Venise. Le grand Conseil qu'on auroit tenu sur la proposition de faire joindre les troupes de la République à celles de la Reine de Hongrie & de Bohême & du Roi de Sardaigne, n'a pas eu le résultat qu'on pouvoit en attendre. Il est même très-incertain que ce Conseil ait eu cette proposition pour objet. Car on fait maintenant que si le Gouvernement a jugé à propos d'ordonner qu'un corps de ses troupes s'assemblât dans le *Veronois* pour y former un camp, ce n'a point été

Été par aucune intention de prendre part à la présente guerre, mais uniquement pour garantir ses Sujets des inconvéniens qui résultent de la proximité des Armées. « La République, pu-
» blie-t-on dans les nouvelles qu'on reçoit de
» Venise, a pour maxime de vivre en bonne in-
» telligence avec toutes les Puissances de l'Eu-
» rope; & c'est en suivant ce principe, aussi-bien
» que par l'observation d'une exacte neutralité,
» qu'elle se propose d'assurer l'avantage & la
» tranquillité de ses Etats. »

Genes. Sur de nouvelles représentations que cette République a jugé à propos de faire faire encore au Roi de la Grande-Bretagne, touchant la conduite que les Commandans de ses Escadres ont tenuë depuis quelque-tems à son égard, elle a eu pour réponse « que ces Commandans
» n'avoient agi qu'en conséquence de leurs in-
» structions : Que tout ce qu'ils feroient dans
» la suite, devoit être considéré de même; &
» qu'ainsi il seroit inutile d'en porter de nou-
» velles plaintes. » Le parti qu'on a pris dans la guerre présente d'Italie, & les plaintes, suivies de manaces qu'on s'est attirées de la part des Puissances contre lesquelles on agit conjointement avec les Espagnols, les Napolitains & les François, faisoient bien attendre une telle réponse. On a cru cependant devoir faire cette nouvelle représentation, pour n'avoir rien à s'objecter, ou plutôt à se reprocher de négligence. Aussi se prépare-t-on de plus en plus contre toute attente : Et comme on a observé que dans le cas d'un bombardement, les Galliottes à bombes pourroient se mettre à couvert du feu de cette Place, dans un endroit qu'on nomme la Fougé près du Lazaret, il a été ordonné d'y établir

deux nouvelles Batteries, chacune de huit pièces de canon, sous la garde de deux cens hommes. On a aussi formé deux nouveaux Bataillons de 600. hommes chacun, qui sont partis ensuite pour l'Armée; & on a pris à *Genes* une note de tous les habitans, depuis l'âge de 18. ans jusqu'à celui de 60. pour en former des Compagnies, auxquelles la garde de cette Ville sera confiée. On ne prend pas de moindres mesures pour la conservation des Villes & Ports de l'Isle de *Corse*. Tout y est bien garni d'artillerie & de munitions; & l'on en apprend que quelques Vaisseaux Anglois s'étant présentés dans le mois d'Août devant le Port de *Calvi*, plusieurs volées de canon les avoient obligés de s'éloigner.

Pour ce qui est des Vaisseaux de la même Nation qui croisent le long de la côte, non-obstant leur vigilance il est encore entré dans le Port de *Genes* un Vaisseau de *Barcelonne* qui y a débarqué deux canons de 24. livres de balle, un de 16. & deux mortiers, destinés pour les troupes Espagnoles. Deux Bâtimens de la République y sont aussi venus, sur lesquels il y avoit un grand nombre de fusils, de grenades, & d'autres munitions, outre plusieurs autres Navires remplis de farine, de bled, d'orge & d'avoine, tant pour les mêmes troupes, que pour les habitans de *Genes* & des Lieux voisins. Mais le Vaisseau nommé *la Résolution*, qu'on avoit freté en *Hollande*, a été arrêté par les Anglois, aussi-bien qu'un autre Bâtiment de la même Nation, & le Vaisseau Vénitien le *Zéphire*, à bord desquels il y avoit des sommes considérables pour divers Négocians de cette Ville.

Les opérations des Armées en ce Pays vont assez lentement; & quoique celle des trois Cou-

ronnes à laquelle sont joints les Genoïs, soit beaucoup supérieure en nombre à l'Armée Autrichienne & Piémontoise, elle n'a pas encore fait les progrès qu'elle se promettoit. Si le Pays y est d'une part un obstacle naturel, la contenance des troupes qu'elle a en opposition, ne leur apporte pas moins de besogne. Le Château de *Serravalle*, battu de plusieurs pièces de canon depuis le 25. Juillet, ne s'est rendu à l'Infant Don Philippe que le 2. Août. Le Roi de Sardaigne, à la faveur d'un mouvement qu'il avoit fait faire à ses troupes, ayant trouvé le moyen, deux jours avant sa reddition, d'y faire entrer un convoi de vingt chariots chargés de munitions de guerre & de bouche, dont la garnison avoit grand besoin, on se seroit attendu à une défense encore plus longue, si le feu de l'assiégeant n'étoit parvenu à y mettre les choses à l'extrémité. La garnison composée de 250. hommes a été faite prisonnière de guerre, & les déserteurs ont été livrés à discrétion. On y a trouvé neuf canons & un mortier. Après la prise de ce Château, que les Espagnols ont d'abord donné aux Genoïs, toute l'Armée de l'Infant, dont nous avons montré la position, page 195. de notre dernier Recueil, fit un mouvement. Ce Prince est venu occuper le camp de Mr. de Gages à *St. Julien*, & celui-ci s'est porté à *Vigerolo*, entre le *Tanaro* & *Tortone*, pour couper au Roi de Sardaigne la communication avec cette Place, qu'il investit dès le 4. Sa Majesté Sardaignoise n'avoit rien négligé jusques-là pour en rendre le siège difficile, aussi les assiégeans l'ont-ils éprouvé au Château, qui ne s'est rendu que le 3. Septembre.

La tranchée devant la Ville fut ouverte la nuit du 7. au 8. Août, & après les approches nécessaires

II.
Siège &
reduction de
Tortone.

le Comte de Gages l'ayant fait attaquer le 14. par plusieurs endroits, le Gouverneur, qui se tenoit dans la Citadelle, donna ordre au Commandant de le venir joindre avec la Garnison, ce qui fut exécuté après une belle défense. Les Espagnols entrèrent ensuite dans la Ville. Mais quoiqu'ils y ayent fait depuis, ils n'ont pas trouvé grande facilité pour l'attaque de la Citadelle, qui étoit non-seulement pourvûe de toute sorte d'artillerie & de toutes sortes de munitions, mais où il y avoit aussi une garnison de près de trois mille hommes. Il a fallu l'investir.

Le 15. on y ouvrit la tranchée, le siège s'est depuis poussé avec vigueur, par des attaques à peu près semblables à celles qui furent faites par le Maréchal de Maillebois au mois de Fevrier 1734. à l'exception de celle du côté des Bernardins, qu'on n'a pas crû nécessaire de porter si haut. Mais si l'attaque a été vigoureuse, la défense ne lui a cédé en rien : Car les assiégeans qui étoient un tiers d'Espagnols & un tiers de François, n'ont pu perfectionner de batteries que le 23. qu'ils parvinrent à en achever trois, dont ils ont d'abord commencé de tirer ; à celle-ci quatre autres ont succédé. La Royale étoit de 24. pièces de Canon ensemble de 30. & de quatorze mortiers, le tout faisant un feu continu, auquel il a été répondu sur le même ton jusqu'au 3. Septembre que le Gouverneur, qui est un Officier de réputation, fit taire son canon, & les assiégeans le leur pour proposer & accepter une capitulation, d'autant que tous les ouvrages extérieurs étoient absolument ruinés. La garnison s'est renduë prisonniere de guerre.

On dira à cette occasion, que la Citadelle de *Tortone* étoit beaucoup plus forte que lorsqu'elle fut prise en 1734. On y avoit fait, depuis qu'elle fut cédée au Roi de Sardaigne, un ouvrage couronné flanqué d'une lunette devant le Bastion de *Leon*, une grande contregarde devant celui de la *Biffa*, & une renaille bastionnée sur la hauteur qui commande les Capucins, de manière qu'avant que les assiégeans pûrent attaquer les vieilles fortifications, il fallut qu'ils emportassent les unes & les autres des nouvelles.

Les mouvemens des Armées n'ont pas été fort remarquables pendant le siège de *Tortone*; Mais la reddition de cette Place les fera changer, puisque tout a dès-à-présent l'aparence, qu'on en viendra aux mains.

Le Général *Leutrum*, Gouverneur de *Coni* sembloit même destiné à une entreprise de conséquence, en ce qu'il avoit rassemblé un Corps de six mille hommes tant Milices que troupes réglées. Mais il est allé joindre le Commandeur *Sinfani* qui commande le Corps de l'Armée Piémontoise qui est du côté de *Cova*, ce qui a augmenté ce Corps jusqu'à quinze Bataillons, non compris les Barbets & les Vaudois, qui n'ont point cessé & ne cessent pas encore de faire la petite guerre avec succès. Avec ce renfort Mr. de *Sinfani* est marché le 25. Août pour aller attaquer le Marquis de *Mirepoix*, campé alors avec une troupe assez nombreuse à *Millesimo*; mais celui ci ne l'attendit point. A l'approche des Piémontois il brûla son camp, & alla camper le 27. au matin sur les hauteurs de *Corsayra*, d'où il descendit le soir, & est allé se poster sur celles de *Carcaso*. Mr. de *Sinfani* s'est depuis campé du côté de *Montefemole*;

il a fait attaquer les François dans leur retraite ; mais l'arrière garde de ceux-ci, où M. de Mirepoix se trouva constamment, fit une si bonne contenance, qu'il ne fut pas possible de l'entraîner. Dans ces circonstances le Comte de Schullenbourg, qui commande l'Armée Autrichienne, en a renvoyé à *Pavie* les gros bagages. Le Roi de Sardaigne toujours fort attentif à visiter les divers postes occupés par les troupes, a renvoyé aussi sur ses derniers ceux de la sienne.

Il est arrivé depuis peu à l'Armée Autrichienne un grand nombre de recrues pour la Cavalerie, tant en hommes qu'en chevaux, de sorte que tous les Régimens de Cavalerie de cette Armée sont à présent de 14. à 15. cens hommes. D'un autre côté le Roi des deux Siciles envoie un renfort de 5000. hommes de vieilles troupes à l'Armée de l'Infant son frere.

Voilà à quoi se réduit ce que nous avons à rapporter des Armées d'*Italie*. On n'a rien d'intéressant à mettre en détail des Vaisseaux de guerre Anglois qui doivent seconder les opérations opposées à celles de l'Armée des trois Couronnes. Tous ceux de cette Nation qui étoient à *Livourne*, remirent le 12. Août à la voile en deux Escadres, la première de trois Vaisseaux & une Fregate, qui ont fait voile deux vers le Ponent & deux vers le Levant. La seconde Escadre de quatre Vaisseaux a fait route vers la *Gorgona*. Les Galeres de Sardaigne sont restées à *Livourne* avec deux Galliottes à bombes.

Neuf Bâtimens Napolitains chargés de vivres pour *Genes*, & quelques Navires Genoïses sont tombés entre les mains des autres Vaisseaux Anglois qui croisent dans ces mers, & ont été conduits à *Livourne*.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

Angleterre. Le Parlement va reprendre ses séances. L'ouverture en sera très-remarquable par la Harangue que le Roi, revenu de ses Etats d'Allemagne, y prononcera, sur l'état des affaires générales de l'Europe & le tour qu'on leur fera prendre, soit pour continuer à déconcerter les desseins des ennemis de la Couronne & de ses Alliés, soit pour remettre le pouvoit des Puissances dans l'équilibre, seul moyen de ramener les choses à une heureuse pacification. On peut espérer cet événement, sur une proposition faite le 9. Septembre par l'Abbé de la Ville, Ministre de France auprès des Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas, de tenir un Congrès, où les droits des Parties qui sont en guerre, seroient discutés. Mr. Trevor, qui réside pour le Roi à La Haye, ayant reçu communication du Mémoire donné a ce sujet par l'Abbé de la Ville, en a d'abord envoyé une Copie à Londres. Voici la teneur de cette pièce.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

Toute l'Europe sait que depuis le commencement des troubles dont elle est malheureusement agitée, le Roi a constamment désiré de faire succéder la paix aux calamités de la guerre. La prospérité des armées de S. M. n'a point altéré dans son cœur ces sentimens magnanimes de modération & de zèle pour le bien public; & en même-temps que le Roi est fermement résolu de satisfaire avec la

I.
Mémoire du
Ministre de
France à la
Haye, sur la
tenue d'un
Congrès.

vigueur

signeur & la persévérance la plus invariable, à ce qu'il doit à la dignité de sa Couronne & à l'intérêt de ses Alliés, S. M. est toujours également disposée à se prêter, de concert avec eux, à une conciliation juste & raisonnable. C'est à cet objet de préférence, que le Roi rapporte ses résolutions & toutes ses démarches; moins touché de la gloire que le succès de ses exploits militaires lui procure, que de celle de contribuer au rétablissement de la Paix, il sacrifiera volontiers, par grandeur d'ame & par amour pour ses peuples & pour le repos de l'Europe, les avantages que S. M. pourroit se promettre dans la continuation de la guerre.

Vous n'avez jamais cessé H. & P. S. de professer les mêmes dispositions pacifiques & V. H. P. en destinant toutes leurs forces aux secours des ennemis du Roi, ont toujours fait marcher de front les déclarations les plus précises, sur le désir sincère dont elles étoient animées de voir la tranquillité publique promptement & solidement rétablie.

Dans la confiance que tels sont encore les sentimens de V. H. P., le Roi m'a ordonné de leur proposer en son nom, l'assemblée d'un Congrès général, comme le moyen le plus simple & le plus naturel de mettre fin aux horreurs de la guerre. C'est en effet dans cette assemblée solennelle qu'on pourroit discuter à découvert les prétentions & les droits respectifs des Parties belligérantes, prendre les tempéramens nécessaires pour s'accorder sur les griefs reciproques, fixer les points de conciliation sur des principes équitables, & terminer enfin des hostilités dont toute la prudence humaine ne sauroit prévoir les suites, si les ennemis de la Paix trouvent encore le funeste secret de multiplier & de perpétuer les causes de la guerre.

Une proposition aussi convenable & aussi décente
que

des Princes &c. Octobre 1745. 277

que celle d'un Congrès, est une preuve bien sensible de la candeur & de la pureté des vues de S. M. & doit nécessairement exciter l'admiration & réunir les suffrages de toutes les Puissances, qui ne voudront point se charger par leur opposition à une méthode aussi salutaire, d'un démérite réel aux yeux de l'Univers entier.

Il faudroit H. & P. S. ne pas connoître la sagesse éclairée de vos conseils & la droiture inaltérable de vos intentions, pour douter de l'empressement avec lequel V. H. P. adopteront une idée aussi assortie à leur désir, à l'intérêt particulier de leur République, & au bien général de toutes les Nations.

Donné à La Haye, le 9. Septembre 1745.
Signé l'Abbé DE LA VILLE.

Ce Mémoire a donné & donne encore partout matière à de sérieuses réflexions, en ce qu'il a été présenté à la République, dans un tems où il n'étoit plus possible aux ennemis de la Cour de Vienne & de Londres de traverser l'Élection d'un Roi des Romains futur Empereur, en faveur du Prince désigné à cette haute dignité, & où l'Angleterre avoit réclamé le secours de six mille hommes de troupes Hollandoises, contre une invasion étrangère; secours que les Etats Généraux ont accordé à la première demande, & qui est tenu prêt à partir pour ce Royaume, si le débarquement du fils aîné du Prétendant en Écosse, dont nous allons rapporter les circonstances, fait craindre quelque suite.

À la nouvelle que ce jeune Prince étoit en mer pour aller débarquer dans le Royaume, les Seigneurs de la Régence, pour se conformer à ce qui est d'usage en ces sortes d'occasions, & à un Acte du Parlement rendu la dix-septième année du règne du Roi, firent publier le 12.

AOÛT

Août une proclamation pour assigner une récompense de trente mille livres sterlings à quiconque saisira ou arrêtera le fils aîné ou quelque autre fils (ce sont les termes de la Proclamation) de la personne qui prétendoit être Prince de Galles pendant la vie du feu Roi Jacques II. & qui depuis sa mort a pris le nom & le titre de Jacques III. Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, au cas qu'il entreprenne de débarquer dans quelque un des Etats de la domination du Roi, ou fût seulement trouvé à bord de quelque Navire à dessein d'y débarquer. Après cette Proclamation les ordres furent donnés d'envoyer incessamment dix mille fusils en Irlande, & six mille en Ecosse, pour armer, en cas de besoin, les milices de ces deux Royaumes, & à tous les Officiers sur l'établissement de l'Angleterre ou de l'Ecosse, de se rendre immédiatement à leurs postes, d'y assembler leur monde, & de se tenir prêts à marcher.

III.

Son débarquement en Ecosse.

C'est le Général Cope qui commande en chef les troupes du Royaume d'Ecosse, montant à environ cinq mille hommes. Il les a rassemblées en un corps, & a aussi donné ordre que l'on pût abondamment de vivres le Château d'*Elimbourg*. Telles sont les mesures prises par le Gouvernement contre l'entreprise du fils aîné du Prétendant; & voici ce qui est de son débarquement. Un Vaisseau François de 18. pièces de canon parut le 15. Août sur la côte occidentale d'Ecosse. Il a croisé depuis, pendant quelques jours, à la hauteur des Isles de *Bara* & d'*Uist*; & ayant mouillé ensuite à la côte de *Lochaber*, il y a débarqué le fils aîné du Prétendant, qui s'est rendu delà à *Inverness* avec une suite de plus de 500. personnes, toutes arrivées avec lui. Ce
sont

font la plupart des Seigneurs & Gentilshommes Ecoſſois & Irlandois, qui ont été obligés en 1715. d'abandonner leur Patrie, pour le ſoulevement qu'il y eut dans ce tems-là. On nomme parmi eux le Duc d'Arhol, & on parle beaucoup des moyens dont il ſe ſert pour faire prendre les armes à ſes anciens vaffaux. Pluſieurs Officiers ſont dans le nombre. Quantité d'armes étoient à bord du Bâtimement qui a débarqué le jeune Prétendant.

Ce Prince en ſ'avançant dans l'intérieur du Pays, y a fait répandre un Maniſte en langue Ecoſſoïſe, dans lequel, après avoir eſſayé de rendre odieuſe la préſente adminiſtration, il déclare « qu'il vient réclamer les droits de la » Maïſon de Stuart, & ſe jeter entre les bras » de la Nation Ecoſſoïſe: Qu'il ne prétend rien » obtenir d'elle par la violence, mais unique- » ment à titre de juſtice: Qu'il n'employera » aucunes troupes étrangères pour ſoutenir ſon » entrepriſe, à moins qu'on n'en faiſe paſſer » dans le Pays pour ſ'y oppoſer: Que dans ce » cas-là il eſt aſſuré du ſecours des Couronnes » de France & d'Eſpagne: Qu'il a parole poſi- » tive de ces deux Puïſſances, pour le rétabliſſe- » ment de la paix, & pour les avantages du » commerce & de la navigation: Qu'au reſte » la Nation ne doit rien craindre pour ſa Reli- » gion & pour ſa liberté: Qu'il en fera le plus » zélé Défendeur & Protecteur; & qu'il ne né- » gligera rien pour la faire jouïr d'une félicité » & d'un bonheur permanens. »

Les deſſeins du fils ainé du Prétendant étant connus par ce Maniſte, le Duc d'Argyle & divers autres Seigneurs du Royaume d'Ecoſſe, ont ordonné à tous leurs vaffaux de ſe tenir prêts à s'aſſem-

IV.
Maniſte
du Préten-
dant.

s'assembler au premier avis, pour prendre les armes, & s'opposer aux vûes des ennemis du Gouvernement. Quantité de Gentilshommes ayant imité la conduite de ces Seigneurs, on comptoit déjà sur la fin d'Août près de vingt mille hommes pour paroître sous les armes, en cas de besoin, dans la partie Méridionale ou Orientale d'*Ecosse*.

V.
Soulève-
ment en
Ecosse.

Quant aux troupes réglées, c'est entre *Sterling* & *Dumblain* qu'elles se sont formées, & où on leur a envoyé les tentes, l'artillerie, les munitions, & tout ce dont elles pouvoient avoir besoin, pour se porter où les circonstances le demanderoient: Elles sont la plupart en marche, pour aller attaquer les soulevés: Car s'il y a des districts dans l'*Ecosse* où le premier mouvement a été de s'opposer aux ennemis de l'État, il y en a d'autres où les habitans se sont laissés entraîner dans le parti contraire. On nomme parmi ces endroits, *Kilmory*, *Lotha*, *Arkeg*, *Castel Ilen* & *Glentarf*, & l'on y comprend l'étendue de Pays qui est située sur la côte, depuis les montagnes de *Lochaber* jusqu'au Comté de *Rofs*, tous endroits voisins de celui où le fils du Prétendant a pris terre. Les habitans des districts de *Glengarie* & de *Lochel*, paroissent aussi vouloir remuer. Ils sont nombreux; mais sans eux il y avoit déjà dans les premiers jours de Septembre au delà de quatre mille Montagnards armés & soulevés. Mr. Macdonel, frere du Comte d'Antrim, & qui a accompagné le nouveau débarqué en *Ecosse*, a pris la qualité de Général, pour commander le corps qui doit soutenir les intérêts de son parti. Parmi les Chefs on compte le Marquis de Tillebearn, le Lord Lochell & quelques autres Gentilshommes.

La sûreté des côtes se trouve déjà interrompue dans plusieurs endroits, puisque tous les avis qu'on reçoit d'Ecosse, depuis l'événement de l'arrivée du fils du Prétendant dans ce Royaume, & du parti qu'il a trouvé moyen d'abord de s'y former, s'accordent à dire, que quelques Bâtimens qui portoient des provisions d'un lieu dans un autre, ont été enlevés par des Navires qui se déclarent être de ce parti; que quatre de ces Navires qu'on juge devoir être des Armateurs de la côte de France, se sont présentés à la vûe du Château de *Mingarie*; qu'ils ont ensuite débarqué du monde & des munitions sur la côte voisine: Que les Montagnards du Comté de *Lochaber* ont rendu impraticables les défilés des montagnes qui communiquent avec le Comté d'*Argyle*: Qu'on a distribué aux partisans du Prétendant des drapeaux & des étendarts portant ces mots, *Tandem triumphant*; & que ce Prince fait état d'entreprendre de s'emparer du Fort *Guillaume*: Que deux Compagnies du Régiment de *Sinclair* qui étoient parties pour joindre le Général *Coppe* au Camp de *Sterling*, sont tombées dans une embuscade de partisans du Prétendant, qui en ont tué plusieurs Soldats, & fait d'autres prisonniers.

Voilà le premier narré du nouveau soulèvement en *Ecosse*. Quoique le Gouvernement ne paroisse pas en appréhender plus de suites que de celui qui s'est fait en 1715. il ne laisse pas de s'occuper sérieusement à l'étouffer dans son commencement: Il a déjà mis en commission cinq Vaisseaux de guerre & une Galliotte à bombes qui croisent sur la côte de ce Royaume, afin d'observer si des Bâtimens ennemis s'y rendent. Il a fait arrêter plusieurs personnes suspen-

êtes à Edimbourg & à Glasgow, & a mandé à Londres le Duc d'Argyle, Seigneur très zélé pour le système présent des affaires de la Couronne Britannique, afin de le consulter sur les circonstances des choses en Ecosse, & concerter avec lui les moyens de dissiper l'orage qui s'y élève, avant qu'il ne devienne plus épais. Du reste on ne voit point que cet orage influe en rien sur la tranquillité de l'Irlande, car tout ce Royaume demeure dans une tranquillité parfaite.

VI. L'entreprise du jeune Chevalier de St. George sur l'Ecosse, se fait à la vérité dans un tems qui paroîtroit d'autant plus propre à la faciliter, que le Royaume est dégarni de troupes. On ne parle cependant pas d'en faire revenir aucunes ni de terre ni de mer pour la renverser, le peu qui y est resté étant crû suffisant à cet effet avec la bonne volonté des vassaux qu'on aime, y compris le secours de la Hollande, si on juge à propos de le faire venir. Le Roi ferme dans la résolution de soutenir les intérêts de la Couronne & ceux de ses Alliés, de ramener les choses au point de l'équilibre désiré, en demeurant armé constamment, laissera agir ses forces hors du Royaume, & aux Indes jusqu'à cet événement, comptant toujours sur l'assistance de la Nation Britannique; proportionnément aux mesures de vigueur qu'il a prises. Ses réquisitions auprès des Princes d'Allemagne pour en avoir encore plus de troupes, en sont une preuve: Et comme Sa Majesté ne peut engager le Roi de Dannemarck à lui en fournir un corps, elle s'adresse présentement pour le même sujet au Roi de Suede. Le Colonel Guldickens, son Envoyé extraordinaire auprès de ce Monarque, a eu ordre d'en faire la proposition; & on fait qu'il s'est acquitté de cette commission en Scanie, où il

il étoit allé trouver Sa Majesté Suedoise, en lui déclarant, conformément à ses instructions, « Que Sa Majesté Britannique n'ayant plus rien » à cœur que de rétablir la tranquillité de l'Eu- » rope, & étant persuadée que le moyen le plus » sûr d'y parvenir, étoit de montrer de la vi- » gueur dans l'exécution des mesures qu'elle a » concertées avec ses Alliés, elle proposoit au » Roi de concourir à un but si louable, en » fournissant à la solde de la Grande Bretagne, » un corps de troupes Suedoises, qui mon- » roit à dix mille hommes, plus ou moins, » selon que Sa Majesté Suedoise & les Etats du » Royaume seroient disposés de s'engager à cet » égard. »

On s'attend d'apprendre bientôt le sentiment du Roi & du Sénat de Suede sur cette proposition. Mais sans pouvoir se flatter s'il répondra au désir de Sa Majesté, on ne s'en promet pas moins la réussite dans ce qui est par tout entamé pour continuer la présente guerre, quoique la Couronne Britannique en porte le principal poids. La prise du *Cap-Breton*, comme on l'a déjà dit, semble jusqu'ici l'avoir indemnisée si non de tous les frais qu'elle lui a occasionnés, du moins de de la plûpart. C'est une conquête des plus marquée, & une perte des plus grande pour la France. Aussi s'étoit-on pris pour réduire *Louisbourg*, avec une flotte considérable qui a bloqué ce Port dès le 14. Mars dernier. Cette flotte entra le 11. Mai suivant dans la Baye de *Gubaray*, où les troupes du Roi ont fait leur débarquement au nombre de 6000. hommes, qui, après avoir transporté leur artillerie par des marais qu'on avoit cru jusques-là impraticables, ont établi sept Batteries de gros canons & de mortiers, &

VII.
*Suite de
l'affaire du
Cap-Breton,*

ouvert la tranchée du côté de la Porte *Dauphinoise*. Ces Batteries ont fait un feu si vif, que malgré celui de la Place, qui fut toujours bien servi, les troupes Angloises sont parvenuës à faire brèche en trois différens endroits. D'un autre côté trois Vaisseaux de guerre qui avoient conduit les Bâtimens de débarquement, ont été joints par une autre Escadre de huit Vaisseaux; & quoiqu'il y eut encore dans la Place des munitions de guerre & des vivres pour six mois, l'impuissance aux assiégés de faire une plus longue résistance, les a obligés de capituler le 26. Juin, après 47. jours de tranchée ouverte. Circonstances dont nous n'étions pas informés en annonçant le mois passé cette conquête de l'*Iste Royale*. Mr. de Chambon qui y étoit Lieutenant du Roi, & Mr. Bigot Commissaire Ordonnateur, ont été conduits en France par le Vaisseau de guerre le *Launceston*, en exécution d'un des articles de la capitulation qui a été accordée à la garnison de *Loüisbourg*.

Mr. Guillaume Pepperel qui a commandé les troupes employées à l'attaque de cette Forteresse, a été créé par le Roi Chevalier Baronnet de la Grande Bretagne.

Depuis la prise du *Cap-Breton*, l'ordre a été envoyé à la *Jamaïque* d'y faire toutes les dispositions nécessaires pour une bonne défense, à l'occasion de la nouvelle qu'on a reçue que les François, pour se venger de leur perte, assembloient une Escadre à la *Martinique*, & tenoient un Corps de dix mille hommes prêt à s'y embarquer pour une expédition; que l'on préparoit aussi des Vaisseaux de charge dans les autres Isles Françoises; & que les Espagnols faisoient, de leur côté, un
armement

des Princes &c. Octobre 1745. 289

armement considérable à la *Havane*, outre celui qu'ils attendoient du *Ferol*.

Si le *Cap-Breton* dédommage la Couronne d'une partie des frais de la guerre, de grosses prises en mer y contribuent également. Le 6. d'Août on conduisit à la Banque de Londres trois charettes chargées d'argent, qu'on a transporté du Vaisseau de guerre la *Rose*, & qui faisoit partie de la charge du Vaisseau la *Conception* pris sur les Espagnols. Le 21. Juillet les Armateurs le *Prince Frederic* & le *Duc* s'emparèrent de deux Vaisseaux François, l'un nommé le *Loüis Erasme* du port de 500. tonneaux & monté de 28. canons & l'autre le *Marquis d'Antin*, du port de 450. tonneaux & monté de 24. canons. Ils furent conduits au Port de *Kinsale* en *Irlande*. Ces Vaisseaux revenoient de la Mer du *Sud*, avec un chargement très-riche, consistant en deux millions 777. mille 726. piastrès, 421. mille 129. doubles piastrès, & de l'or & de l'argent non monoyé pour la valeur de 250. mille piastrès, outre une grande quantité de Cacao, & d'autres marchandises. Quand les prises sont d'une telle nature, de quelque côté qu'elles soient faites, on aura toujours soin de les annoncer. L'Amirauté a ordonné à deux Vaisseaux de guerre d'aller à la rencontre de ces deux prises, pour les amener sûrement dans un Port d'Angleterre. Il doit y amener en même-tems un troisième Vaisseau François, qui revenoit aussi de la Mer du *Sud* en compagnie des deux qu'on vient de nommer; celui-ci fut pris le lendemain par le Vaisseau de guerre le *Faulkland*, & conduit également à *Kinsale*. Ce Vaisseau, comme les deux premiers, avoient sur leurs bords une partie du trésor du *Perou*. Outre ces grandes prises, deux Navires de la Compagnie de Fran-

VIII.
Prises con-
sidérables.

ce, ont été encore conduits à *Batavia* par le Commandeur *Barnet* qui s'en étoit emparé; & les Officiers qui se trouvoient à bord de l'un de ces Vaisseaux, sont arrivés en Angleterre sur le Navire *l'York*, qui faisoit partie de onze Bâtimens de la Compagnie des Indes d'Angleterre, arrivés vers le milieu du mois d'Août à *Sainte Helene*. On estime à deux cens mille livres les chargemens de ces deux dernieres prises.

Le 30. du même mois un Corps de troupes de marine, qui étoit en quartiers à *Portsmouth*, s'embarqua à bord du Vaisseau de guerre le *St. George*, de 90. canons, que monte l'Amiral *Vernon*. Cet Amiral mit à la voile immédiatement après, avec le *Sandwich*, aussi de 90. canons, & la Galliotte à bombes le *Scipion* pour se rendre à *Ste. Helene*, où il s'est uni a quelques autres Vaisseaux pour se rendre aux *Dunes*, & y joindre le reste de l'Escadre, qui de-là ira, dit-on, exécuter une expédition d'importance.

La détention du Maréchal de Belleisle & du Comte son frere, finit le 15. Août. Le Roi les ayant reconnu dans le cas du Cartel de *Francfort*, ils quitterent ce jour-là le Château de *Windsor*, après avoir payé généralement toutes leurs dépenses, & fait aussi de grandes libéralités. Ces Seigneurs partirent le 18. sous l'escorte d'un détachement de Cavalerie, très-satisfaits de toutes les politesses qu'ils ont reçues pendant leur séjour en ce Pays. Ils se sont embarqués à *Downes* à bord du Yacht le *Fubbs*, dont le Roi se sert ordinairement dans ses voyages, & qui avoit été commandé pour les transporter à *Calais*. Le Colonel *Dury*, Capitaine aux Gardes, les a accompagnés jusqu'en ce Port, & lorsqu'il en partit le Maréchal l'obligea d'accepter en présent une belle épée

épée d'or. Le Capitaine du Yacht en reçut aussi une tabatiere d'or, & l'Equipage quarante guinées. Ce Matéchal est allé joindre le Roi son Maître en *Flandres*, d'où il a suivi ce Monarque, qui est retourné à *Versailles*. Il a depuis été réglé que le Cartel de *Francfort*, dont on est convenu en 1743. pour l'échange des prisonniers entre les Anglois & les François, seroit exécuté comme il l'avoit été jusqu'à la détention de Mrs. de Bellesse.

Quoiqu'eut fait le Gouvernement pour la conservation d'*Ostende*, on a eu la desagréable nouvelle que cette Place s'étoit renduë le 23. Août aux François, & *Nieuport* le 5. Septembre.

H O L L A N D E.

LE Roi de la Grande-Bretagne a passé, comme de coutume, par cet Etat, pour retourner à *Londres*. Sa Majesté arrivée le 7. Septembre à *Hellevoetsluys*, y a trouvé le Général Ligonier qui s'est acquitté auprès d'elle d'une commission de la part du Duc de Cumberland, & Mr. Trevor. Ce dernier lui a fait rapport qu'en conséquence d'un Mémoire qu'il avoit présenté aux Etats-Généraux, L. H. P. avoient nommé immédiatement après le Corps de six mille hommes destiné à passer en Angleterre, pour cause de l'invasion du fils aîné du Chevalier de St. George en *Ecosse*; que ce Corps seroit même rendu incessamment à *Willenstadt*, pour être embarqué sur les Bâtimens qu'on y enverroit d'Angleterre; & que le Comte Maurice de Nassau en auroit le commandement; qu'ayant fait aussi la réquisition pour le passage par le Territoire de la République, des six mille hommes de troupes de *Hesse*, destinés à se rendre dans les Pays-Bas Autrichiens,

& qui sont aux ordres du Prince Frédéric, ils prendroient leur route par *Bois-le-Duc & Breda*, pour aller joindre l'Armée des Hauts Alliés. Mr. Trevor ayant d'avoir présenté aux Etats-Généraux le Mémoire pour les six mille hommes de troupes de la République qui doivent se rendre en Angleterre, & dont il a rendu compte des suites à Sa Majesté Britannique, leur en avoit remis un autre, dont voici la teneur.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS.

VU l'intérêt commun qu'ont Vos Hautes Puissances à la conservation d'une Place aussi importante que l'est Ostende, menacée présentement par le voisinage & la supériorité de l'ennemi; le soussigné croit qu'il est de son devoir de leur faire part des efforts que le Roi son Maître, pour n'avoir rien à se reprocher à cet égard, vient de faire dans la vue de contribuer à mettre cette Place en état de faire une vigoureuse défense.

Sa Majesté y a envoyé d'Angleterre une bonne quantité d'artillerie, de munitions de guerre & de bouche, avec un détachement de Canoniers & deux Bataillons d'Infanterie; le tout accompagné de quelques Galliotés à bombes & Vaisseaux de guerre, pour tenir la communication avec cette Place ouverte par mer; & le soussigné a des avis que le tout y est déjà heureusement arrivé.

Les trâmes sourdes que le Roi savoit que ses ennemis avoient ourdies contre sa Couronne & contre la Liberté & la Religion de ses Royaumes, n'ont pu le détourner de donner cette nouvelle preuve de son zèle pour le maintien de la cause-commune. Et Sa Majesté s'est déterminée d'autant plus facilement à dégarnir encore davantage ses propres Royaumes, qu'elle a une ferme confiance, que dès l'instant que
da

de semblables machinations viendront à se manifester d'une manière à mériter son attention, elles ne manqueront pas aussi de veiller celle de V. H. P. & de les porter à concourir, comme par le passé, avec cette ardeur que leur inspirent la bonne foi & l'amitié, afin de parer un coup qui menaceroit à la fois, & la Religion & la Liberté des deux Etats. A La Haye le 11. Août 1745. Signé, ROBERT TREVOR.

Les Etats-Généraux ont répondu d'abord à ce Mémoire d'une manière qui a satisfait Mr. Trevor. A l'égard de celui que l'Abbé de la Ville Ministre de France, a présenté à L. H. P. pour la tenuë d'un Congrès, elles ont fait connoître à ce Ministre, « qu'elles voyoient avec bien ce de la satisfaction les sentimens que le Roi son ce Maître faisoit paroître pour la paix : Qu'elles ce étoient fort sensibles en même-tems à ceux ce que Sa Maj. Très-Chrétienne leur témoignoit ce à cette occasion : Que rien n'étoit plus con- ce forme à leurs désirs, que de contribuer à l'a- ce vancement d'un ouvrage aussi salutaire que la ce pacification des troubles de l'Europe : Qu'elles ce ne manqueroient pas de communiquer la pro- ce position de ce Monarque aux Puissances qui ce devoient être consultées sur la tenuë du Con- ce grès; & qu'elles attendroient leur réponse, afin ce de pouvoir déterminer ensuite le lieu que l'on ce jugeroit le plus convenable pour cette assem- ce blée. »

La Régence ayant donné communication du Mémoire de Mr. de la Ville, aux Ministres des Cours de Vienne & de Londres, i's ont dépêché chacun des Couriers pour le porter à ces Cours. On pourra ainsi savoir bientôt leurs sentimens sur ce sujet.

SI la proposition pour la tenuë d'un Congrès faite à *La Haye*, étoit acceptée par la Reine & par le Roi de la Grande-Bretagne, on ne douteroit point dans ces Pays, que l'assemblée des Ambassadeurs ne fût indiquée à *La Haye*, comme le lieu le plus propre à traiter avec succès du grand ouvrage de la paix. Mais l'Élection Impériale consommée, & les suites favorables qui s'en montreront pour l'auguste Maison d'Autriche, suspendront, ou feront, peut-être, absolument refuser le consentement de ces Puissances, à ce que l'accommodement des affaires générales fût remis à la décision d'un Congrès, à cause des lenteurs toujours inséparables de ces sortes d'assemblées. Quoiqu'il en soit, on remarque depuis cette Election, que l'Armée Françoisë ne s'empresse plus à faire des conquêtes; & si l'on dit juste, c'est ensuite d'un avis du Maréchal de Belleisle, qui, à son arrivée d'Angleterre auprès du Roi Très-Chrétien, doit avoir fait voir à ce Monarque qu'on avoit perdu de vûë l'objet principal, en laissant la liberté de faire monter le Sér. Grand Duc de Toscane sur le Trône Impérial, pour prendre des Villes qu'il faudra rendre. *Ostende* & *Nieuport* sont celles dont les François se sont encore rendus maîtres depuis la prise de *Dendermonde*. Après ce que nous ayons dit du siège de la première de ces Villes, il s'est continué par l'ouverture de la tranchée, avec une extrême vigueur, & en voici l'essentiel.

Les assiégés ont fait pendant la journée du 19. Août un feu si terrible de leurs canons & de leurs mortiers, que les assiégés ont été contraints d'abandonner les premiers chemins-cou-

verts des ouvrages extérieurs, ainsi que le Fort de *Pluymenaer*, après avoir encloué le canon qui s'y trouvoit. Le travail fait par les assiégeans la nuit du 19. au 20. a été considérable. Le feu des assiégés continuant néanmoins d'être des plus furieux, il leur tuoit & bleffoit toujours beaucoup de monde; ce qui n'empêcha pas que deux nouvelles Batteries l'une de sept & l'autre de quatre pièces de canon, ne fussent établies à l'extrémité de la droite du travail que les François avoient fait la nuit précédente. Ils formerent au-delà de ce travail un Crochet pour placer des troupes à portée de protéger deux Batteries, poussèrent aussi vers la gauche, en avant de l'ouvrage, une sape dans la longueur de vingt toises, vers l'*Estran*, & la sape fut retournée de-là vers la flaque d'eau qui occupoit une grande partie de l'étendue de cette attaque. L'avant-chemin couvert n'occupant qu'une partie du front attaqué, depuis le milieu de la flaque jusqu'au grand Crique, l'assiégeant se porta directement vers le chemin-couvert, par une sape avec des traverses tournantes, en débouchant vers la gauche de la deuxième Parallele, & s'alligna sur le dedans de la face de la contre-garde, au-devant du Bastion de la gauche de l'attaque. Cette sape fut poussée dans la nuit du 21. au 22. assez près du chemin-couvert; & dans le milieu de la seconde Parallele on établit une nouvelle Batterie de cinq pièces de canon. Plusieurs Soldats ont encore été tués dans cette journée par le feu de la Place, & beaucoup plus furent blessés avec quelques Officiers.

Le 22. on attaqua le chemin-couvert si vivement par le front de l'attaque, & en flanc par la digue de la mer, que quelques places d'armes furent d'abord emportées, & un Capitaine, deux

Subalternes & 70. Soldats qui y étoient, faits prisonniers. Les Piquets de réserve des assiégés s'avancèrent là-dessus, attaquèrent & délogèrent les François du chemin-couvert, après leur avoir tué & blessé environ 400. hommes, & fait trois Officiers & trente Soldats prisonniers de guerre. Les assiégés ont eu dans cette attaque 150. hommes tant tués que blessés.

On convint le 23. au matin d'une suspension d'armes de deux heures pour retirer les blessés & enterrer les morts. Le Comte de Chanclos, Gouverneur de la Ville & du Port, profitant de ce tems, tint un Conseil de guerre, auquel tous les Officiers de l'Etat-Major assistèrent. On y prit en considération que le chemin couvert n'étoit plus soutenable; que la plupart des canons étoient démontés, sans en avoir de rechange; que les remparts faits d'un gazon de sable, étoient déjà ouverts en plusieurs endroits; qu'il ne restoit ainsi qu'à choisir entre les honneurs militaires en capitulant d'abord, & une défense de quelques jours de plus en se rendant prisonniers de guerre. Ces considérations fondées sur ce que la Garnison n'étoit que de six Bataillons en tout, dont cinq Anglois, firent pencher le Conseil de guerre pour le premier parti, d'autant plus que cette garnison qui ne pouvoit point se retirer dans des casernes, étoit exposée à toute la vivacité du bombardement des François, & que les deux principaux magasins ayant été détruits par les bombes, on auroit couru risque de manquer bientôt de vivres. La capitulation fut donc proposée, & les étages ayant été donnés, on convint « Que la
» garnison, compris tout ce qui en dépend,
» sortiroit avec tous les honneurs de la guerre,
» &

» & avec deux pièces de canon de 8. ou de 12.
» livres de balle, & 24. coups à tirer pour
» chaque soldat, afin d'être conduite, sous es-
» corte, jusques sur le territoire de la dépen-
» dance Autrichienne : Qu'il seroit fourni à
» cette garnison, aux fraix du Pays, les bar-
» ques ou voitures nécessaires, pour emmener
» avec elle ses effets, ses meubles, équipages, ou
» autres choses à elle appartenantes : Que les
» ma'ades ou blessés resteroient dans la Place
» jusqu'à leur guérison, & à leurs propres
» fraix, pour être conduits ensuite sur le terri-
» toire Autrichien : Que le Fort de *St. Philippe*
» jouïroit aussi du bénéfice de la capitulation ;
» & que les Bourgeois, les Négocians & autres
» habitans d'*Ostende* seroient maintenus dans
» leurs privilèges. »

Cette capitulation signée, les François prirent possession de la porte de *Nieuport*. La garnison sortit de la Place le 27. Le Général *Molck*, qui étoit dans *Ostende* lorsque cette Place fut investie, s'étoit embarqué la nuit du 17. au 18. avec les Hussars & les Hannovriens, pour passer à *Flessingue*, & de-là retourner à l'Armée alliée, où il est arrivé, mais après une perte de quelques Hussars tués & d'autres blessés, pendant l'embarquement, quoiqu'il se fût fait à la faveur de la nuit. 34. chevaux des Hannovriens ont aussi été noyés, un des Bâtimens de transport sur lequel ils étoient, ayant péri dans le Port par une bombe qui y tomba.

Les François ont employé au siège d'*Ostende* une artillerie de 50. gros canons & de 24. mortiers, & leur perte y a été d'environ 1500. hommes, outre 17. Officiers. Celle des assiégés va à 400. hommes tués & blessés, y compris trois
Officiers

Officiers du nombre des premiers, & sept des derniers.

Peu de jours après la reddition d'*Ostende*, le Comte de *Lôwendahl*, qui a commandé au siège, a fait un détachement de son corps de troupes pour investir *Nieuport*, & en former aussi le siège.

I I.
Mouvements
de l'Armée
Françoise.

L'Armée des Hauts-Alliés demuroit pour lors & est encore dans son camp avantageux derrière le canal de *Vilvorde*, sans apparence qu'elle changera de position, si ce n'est, peut-être, après avoir été renforcée par le corps Hessois qu'on y attend, & la garnison d'*Ostende* qui est arrivée à *Mons*. Cette Armée dont le Duc de *Cumberland* accompagné du Comte de *Königsegg*, visite souvent les quartiers, est dans le meilleur état possible, & ne paroît rien craindre de l'Armée Françoise, quoiqu'elle lui soit toujours supérieure, non-obstant les corps qui en restent détachés comme celui du Comte de *Clermont-Gallerande*. Cette dernière Armée ne fut entièrement établie que le 18. Août dans le nouveau camp, où nous l'avons vû le mois dernier se transporter. Elle mit d'abord sa gauche au-dessous de *Lippelo*, couverte par les Carabiniers, & sa droite en deçà de *Merchten*, couverte par la Maison du Roi. Le village de *Melis* couvert par les Dragons, fut le quartier-général; & le ruisseau de *Heyk* bordoit tout le front du camp. Durant cette position les troupes furent occupées à pratiquer un grand chemin de *Ninove* au *Grand-Brigard*, un autre pour aller à *Dileghem*, & un troisième prenant sur *Maïs* à trois quarts de lieuë de *Grimbergue*, où s'est passé la petite affaire dont nous avons fait le récit. Mais les fourages ne se trouvant pas assez

allez abondans dans ce camp, l'Armée s'est depuis retirée derrière la *Dender*, la droite appuyée à *Ninove*, la gauche s'étendant vers *Dendermonde*, & le centre étant à *Hoffstadt*, où le Maréchal de Saxe a son quartier, qui est le quartier-général, le Roi étant retourné à *Verfailles*.

Ce Monarque avoit fait le 3. au matin son entrée dans *Ostende*, accompagné de Mr. le Dauphin, & de divers Princes & Seigneurs parmi lesquels étoient le Maréchal & le Comte de Belleisle, & en étoit reparti le soir pour retourner à *Bruges* d'où il étoit venu. Sa Majesté a de-là repris la route de *Lille* pour retourner à *Paris*.

Le travaux du siège de *Nieuport* furent commencés le 31. Août, & poussés par le Comte de Lôwendahl avec force, malgré le feu de la Place, jusqu'au 3. Septembre que le Fort de *Viervoet* fut emporté. Le Gouverneur demanda alors à capituler avec les honneurs de la guerre; ce qui lui ayant été refusé, le feu recommença de part & d'autre, & dura jusqu'au 5. que la garnison d'environ 1500. hommes fut obligée de se rendre prisonniere de guerre. On compte que c'est à ce siège que les opérations des François se borneront pour cette campagne, quoiqu'ils aient fait encore depuis quelques mouvemens, comme celui d'avoir renforcé par 4000. hommes d'Infanterie, le corps commandé par le Comte de Clermont Gallerande près d'*Engbien*, & qui ensuite a passé la *Sambre* à *Chasselez*, composé de dix Bataillons & de vingt Escadrons, d'où il s'est avancé entre *Philipville* & *Beaumont*, pendant qu'un autre corps s'est mis à *Binch*: Toutes marches qui ne se sont point faites sans que l'habitant du Plat-Pays ne s'en fût très-fort ressenti, quoiqu'il

III.
Prise de
Nieuport.

qu'il fournît & payât par-tout bien exactement les contributions qui lui ont été imposées, sur le pied d'un Traité fait avec les Ministres de France, lorsque le quartier du Roi étoit encore à *Lippelo*. Le corps du Comte de *Löwendahl* a aussi rejoint l'Armée du Maréchal de Saxe. On assure que celui du Comte de *Clermont-Gallerande* se rend dans les trois Evêchés de *Toul*, *Metz* & *Verdun*. La petite guerre continuë d'autre part, les Compagnies franches de l'Armée alliée faisant de tems en tems des prises en convois de chariots, en chevaux de troupes Françoises, & amenant aussi souvent au camp de *Vilvorde* des prisonniers de guerre. Mais plusieurs détachemens faits de ce camp pour inquiéter la marche de l'Armée Françoisie dans sa retraite derriere la *Dender*, n'ont pu avoir d'avantage sur elle, que d'en ramener quelques prisonniers, tant cette retraite s'est faite avec précaution.

Bruxelles. Comme la campagne est sur le point de finir dans ces Pays, & que selon toutes les apparences on ne tardera pas à régler de part & d'autre, les quartiers d'hiver, quelques Généraux Hollandois avec le Prince de *Waldeck* se proposent d'aller passer cette saison à *La Haye*. Cependant les François font encore de grands magazins à *Nivorne* & à *Hoffstadt*, & leur grande Armée ne bouge point de la position qu'elle a prise dans ces endroits derriere la *Dender*. On fait d'ailleurs qu'ils font quelques ouvrages à *Dendermonde*; qu'ils rétablissent les Fortifications d'*Ostende*, & qu'ils y construisent un nouveau Fort au Nord des Dunes.

IV.

Réjoissances à *Bruxelles*.

Le Comte de *Kaunitz-Rittberg*, Ministre Plénipotentiaire de la Reine pour le Gouvernement des Pays-Bas, ayant reçu le 15. Septembre

au

au soir, par un Courier arrivé de *Francfort*, la grande & agréable nouvelle de l'élévation de Son Altesse Royale le Grand Duc de Toscane, au Trône Impérial, en envoya sur le champ donné part au Duc de Cumberland. Toute l'Armée fit peu après des décharges générales de son artillerie & de sa mousqueterie, en signe de réjouissance; & l'on fixa au 19. le *Te Deum*, pour rendre à Dieu des actions solennelles de graces pour cet important événement; ce qui a été exécuté dans l'Eglise Collégiale de Sainte Gudule, où le Comte de Kaunitz-Rittberg s'étoit rendu avec un cortége également magnifique & nombreux, précédé de sa Livrée & des valers de pied du Sérénissime Prince Charles de Lorraine. Son Excellence étoit en carrosse à six chevaux, accompagnée de la Compagnie des Halbardiers précédée par deux carrosses où étoient les Ajudans de la Cour. Etant arrivée à l'Eglise, elle y trouva la Compagnie des Archers Garde-Noble, & fut reçue à l'entrée par le Comte d'Effern, Abbé de Bucq & Doyen de cette Collégiale, à la tête du Chapitre, qui la conduisirent processionnellement au grand Chœur, où elle se plaça dans un Fauteuil ayant un Prié-Dieu devant elle. Le Chœur étoit tendu des magnifiques tapisseries de la Cour. Le Conseil Privé, celui des Domaines & des Finances, le Conseil de Brabant, les Chambres des Comptes, le Magistrat, & beaucoup de personnes de la première distinction s'étoient rendus dans cette Eglise pour assister à la cérémonie, pendant laquelle on a fait trois décharges générales du canon des remparts. Le Comte de Kaunitz ayant reçu à son retour dans son Hôtel, les complimens des Ministres étrangers & de toute la Noblesse, a tenu deux superbes tables,

tables, l'une de 70. & l'autre de 20. couverts. Le Duc de Cumberland, le Prince de Waldeck, le Comte de Kônigsegg, les principaux Généraux de l'Armée Alliée, & plusieurs Seigneurs y ont assisté. Ces tables ont été suivies de danses. La Princesse de Waldeck & les autres Dames de la première distinction s'y sont trouvées; & après le souper on a continué le Bal qui a duré bien avant dans la nuit. Les décharges du canon des remparts avoient recommencé le soir. Elles servirent de signal aux réjouissances publiques qui se firent dans toute la Ville. Les Hôtels & les maisons y furent des mieux illuminés, & il y a eu par tout des feux de joye.

La joye a également éclaté ce jour-là & le 21. dans toutes les autres Villes de ces Pays de la Domination de la Reine, & elle y redoublera à l'occasion du Couronnement du nouvel Empereur & de son auguste Epouse, qui étoit attenduë de Vienne à *Aschaffembourg* pour le 20., afin de faire ensuite leur entrée dans *Francfort*:

On a reçu à *Bruxelles* la nouvelle de la reddition de *Tortone*, avec les particularités suivantes: « La Citadelle ayant arboré ce matin (3. Septembre) le Drapeau blanc, s'est renduë par capitulation. Il a été arrêté que la Garnison sortiroit demain avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduite à *Chivas*, sous la condition de ne point servir, pendant quatorze mois, contre le Roi d'Espagne, ni contre ses Alliés. Cette Garnison est commandée par le Marquis Ferreri, fils du feu Marquis d'Ormea, premier Ministre du Roi de Sardaigne. Le Comte de Lautrec est marché à *Exiles* avec le Corps de troupes Françoises qu'il a sous ses ordres, & il a formé le siège de cette Place. »

Cette

*Ajoute
pour l'ar-
ticle d'Ita-
lie.*

des Princes &c. Octobre 1745. 299

Cette ajoûte pour l'article d'Italie redresse ce qui a passé dans quelques Exemplaires du présent Journal, où il est marqué à la fin de la page 272. que la Garnison de la Citadelle de Tortone se seroit rendue prisonniere de guerre.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

COMME les Anglois, depuis qu'ils se sont rendus maîtres du Cap Breton, menacent d'attaquer les établissemens des François sur la riviere de St. Laurent, ainsi que le Canada, le Comte de Maurepas a fait lever sur la côte de Bretagne & sur celle de Normandie, deux mille Matelots destinés à être transportés dans ce pays-là, afin de servir à la défense de ces possessions, où la Cour a envoyé ordre d'armer plusieurs Vaisseaux de guerre, qu'on destine à une entreprise de conséquence. Quelques autres Navires aussi armés en guerre à Brest doivent avoir mis présentement à la voile de ce Port pour le nouveau monde, conjointement avec l'Escadre du Ferrol, afin de seconder l'entreprise méditée, & dont on saura quelque chose de plus positif un autre mois. Les autres nouvelles de la mer sont, que le Chevalier de Conflans, Capitaine de Vaisseau, ayant pris à la Martinique le commandement de l'Escadre que le Roy avoit envoyée sous les ordres du Marquis de Caylus, qui a été fait Gouverneur & Lieutenant-Général des Isles du Vent, il partit de la premiere le 12. Juin dernier avec une flotte de 31. Navires marchands, destinés pour les Ports

V de

de ce Royaume : & qu'il en a conduit à Brest les 26. dont nos Mémoires du mois dernier ont fait mention.

Les autres ont fait route pour la Méditerranée commandés par le Chevalier de Glandevéz. Mais si l'arrivée de ces Bâtimens fit alors hausser les actions jusqu'à 1190. elles sont depuis tombées à 1040. par la perte des riches Vaisseaux que les Anglois ont enlevés, & par d'autres prises considérables & fréquentes faites encore depuis par les Armateurs de cette nation.

On a répandu à Paris des relations circonstanciées des sièges d'Ostende & de Nieuport, dans l'une desquelles il est dit à la fin « Le Roi a » nommé le Marquis de Chambonas pour com- » mander dans Ostende, où l'on a fait entrer les » premiers Bataillons des Régimens d'Eu & de » Lôwendahl. On a trouvé dans cette Place & » dans le Fort St. Philippe qui en dépend, 182. » pièces de canon, dont 34. sont de fonte, 32. » tant mortiers que pierriers, 36. mille boulets, » 1200. bombes, 8. mille grenades, 300. » milliers de poudre, & 52. milliers de » plomb. »

On a de nouveau chanté le *Te Deum* à Paris, & fait des réjouissances tant en cette Ville qu'en routes les autres du Royaume, pour la reddition de ces deux Places, ensuite de Lettres du Roi à l'Archevêque de Paris, qui a rendu en conséquence des Mandemens conçus comme tous ceux qui les ont précédés, en des termes assez remarquables. On n'oublie jamais d'y renfermer ceux d'un désir sincère de la paix où est le Roi, malgré ses conquêtes. Aussi a-t-on publié depuis, » que Sa Majesté voulant faire servir les succès » de sa glorieuse campagne à procurer le rétablis-

blissement d'une pacification générale dans
l'Europe, avoit résolu de faire proposer un
Congrès aux Puissances en guerre, afin d'en
poser les fondemens, sous la médiation des
Etats Généraux des Provinces-Unies. » Ce
qui a été exécuté par le Mémoire de l'Abbé
de la Ville, son Ministre auprès de L. H. P.

Le Roi, par un effet de sa satisfaction des
services de cet Abbé, l'a nommé à l'Abbaye de
Noiraille, Diocèse de Poitiers. Sa Majesté a donné
aussi l'Abbaye de la *Prée*, Diocèse de Bourges,
à l'Abbé de Jourdeval, Conseiller au Parlement
de Rouen; celle de *St. Vincent*, Diocèse de Be-
sançon, à l'Abbé Souffray, Vicaire Général de
l'Archevêché de Besançon; l'Abbaye *aux Bois*, à
Madame de Mornay; le Prieuré de *Vausse*, à Mr.
d'Estiennet de Valfy; celui de *Morlais*, & la
Prévôté de *Montsalvy*, à Mr. de Seguy, Cha-
noine de St. Augustin.

Ce fut le 7. Septembre que le Roi revenant
de son Armée de Flandres, arriva à Paris, où
l'on avoit fait des préparatifs pour le recevoir
d'une manière proportionnée à la campagne qu'il
a faite. S. M. en traversant le Fauxbourg *St. Laurent*
& celui de *St. Augustin*, trouva, de distance en
distance, des chœurs de Symphonie, qui contri-
buoient à animer la joye publique. Elle fut
complimentée à la porte *St. Martin* par le Duc
de Gèvres, Gouverneur de Paris, accompagné
du Prévôt des Marchands & des Echevins, qui
lui présentèrent les clefs de la Ville. Le Roi
passa sous plusieurs arcs de triomphe, & trouva
les rues qu'il traversa, tendues de tapisseries,
jusqu'à son arrivée au Palais des *Thuilleries*, où
il fut reçu par la Reine, accompagnée de Madam
la Dauphine, de Mesdames de France & de

toute la Cour. L. M. souperent en public avec la Famille Royale. Le 8. le Roi, la Reine, Mr. le Dauphin & Mesdames de France assisterent dans l'Eglise de *Notre-Dame* à un *Te Deum*, pour remercier Dieu des succès remportés pendant cette campagne. Leurs Majestés revinrent ensuite dîner aux *Thuilleries*. Elles allerent le soir avec la Famille Royale, à l'Hôtel de Ville, voir tirer un magnifique feu d'artifice, après lequel on leur servit un souper des plus splendide. A l'issuë du repas elles allerent à l'Opera. Les rues qu'elles traverserent pour s'y rendre & en revenir, étoient entièrement illuminées, & avec beaucoup de magnificence. Des fontaines de vin couloient pour le peuple en plusieurs endroits. Leurs Majestés & toute la Famille Royale retournerent le 10. à *Versailles*, d'où elles se rendront bientôt à *Fontainebleau*, pour y passer le reste de la belle saison.

On s'attend à la déclaration de quatre Maréchaux de France qu'on dit nommés, & qui sont le Duc d'Harcourt, le Comte de Löwendahl, & les Marquis de la Mothe-Houdancourt & de la Fare; ceux-ci sont de l'Armée du Rhin, & les deux premiers de celle des *Pays Bas*.

Dans le cours du mois d'Août & le commencement de Septembre plusieurs personnes ont été mises à la Bastille. Les unes sont de considération, d'autres de moindre rang, & la plûpart sont des Imprimeurs de divers endroits. Les nouvelles Ecclésiastiques & d'autres écrits de cette espèce, occasionnent ces recherches, le Roi ayant déclaré qu'il ne vouloit souffrir dans son Royaume que des Sujets soumis à l'Eglise & à ses Décrets.

L'Espagne & le *Portugal* sont ce mois-ci sans
aucunes

des Princes &c. Octobre 1745. 303
aucunes nouvelles intéressantes pour l'étranger.

ARTICLE V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable au
N O R D depuis le mois dernie.*

D*Annemarc.* Tout continué d'être fort tranquille dans ce Royaume. Il n'y est absolument point question de faire marcher des troupes. Au contraire le Roi a fait au mois d'Août une réduction dans la Cavalerie, & veut en faire une pareille dans l'Infanterie. On continué à traiter à la Cour ce qui regarde l'accommodement des difficultés sur le Duché de *Schleswig*, dont nous avons fait mention le mois passé. Mais cette négociation ne paroît pas encore fort avancée. D'un autre côté, l'Abbé Le Maire, Ministre de France, ayant fait quelques propositions au Ministère quant au renouvellement du Traité de subside entre les deux Couronnes, ces propositions sont actuellement examinées dans le Conseil Privé; mais il n'est pas encore possible de dire quelle résolution le Roi prendra à cet égard, d'autant que Mr. Titley, Ministre d'Angleterre, n'oublie rien pour détourner la Cour de donner les mains au renouvellement de ce Traité.

Suede. Sur la proposition que le Colonel Guldickens, Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne, a faite au Roi en *Scanie*, & que nous avons rapportée ci dessus, page 283. S. M. a mandé auprès d'elle en *Scanie*, le Comte Piper, Chancelier de la Cour, afin de lui en faire part, & de le charger de communiquer la chose au Sénat. Il a aussi été résolu d'apprendre

Le sentiment de la Cour de Russie sur cette matière. On pourra ainsi savoir bientôt ce qui y sera conclu ; le Marquis de Lanmarie, Ambassadeur de France, fait, en attendant, ce qui dépend de lui pour engager la Cour à ne point accepter la proposition de la Grande Bretagne, vû l'opinion où il est qu'un engagement tel que de donner des troupes à la solde de cette Couronne, ne feroit que reculer la conclusion de la paix, bien loin de contribuer en quelque chose à son avancement.

Le Comte Piper s'est rendu en *Scanie*, ensuite de l'ordre qu'il en avoit reçu. Le Roi n'étoit pas encore de retour de cette Province à *Stockholm* dans les premiers jours de Septembre ; mais il y étoit attendu incessamment.

Russie. Le Baron de Mardefeldt, Ministre de Prusse, a déclaré au Ministère, que le Roi son Maître avoit pris la résolution d'agir hostilement contre la *Saxe*, & lui a remis en même tems un Mémoire contenant en substance ce qui suit.

« Sa Majesté Prussienne considérant la nature
 » des engagemens où S. M. Impériale de toutes les Russies est entrée avec le Roi de Pologne Electeur de Saxe, pour la défense de ses
 » Etats héréditaires, Elle ne sauroit s'imaginer
 » que ce Prince puisse être en droit de réclamer
 » dans cette conjoncture, l'assistance de l'Empire de Russie, vû les obligations que S. M.
 » Polonoise a contractées au préjudice de la
 » Maison de Brandebourg, par le Traité de *Varsovie*, & qui ont été suivies de l'invasion des
 » troupes Saxonnnes en Silesie.

» Si Sa Majesté Prussienne, par de justes représailles, est obligée de faire marcher ses troupes

pes sur le territoire de l'Electorat de Saxe ,
 cette démarche, prise dans son véritable sens ,
 ne doit être regardée que comme une suite
 des mesures indispensables auxquelles la pro-
 pre sûreté la force d'avoir recours. Elle n'agit
 point dans la vûë de faire aucune conquête ,
 ni de travailler à son agrandissement. Elle n'a
 d'autre objet que de déconcerter les desseins
 de ses ennemis , & d'obliger la Cour de Saxe
 à se départir des engagemens dans lesquels
 on a trouvé le moyen de la faire entrer.

La Cour de Saxe nesauroit donc , par aucune
 raison plausible, se croire dans le cas d'obte-
 nir le secours qui lui avoit été promis de la
 part de Sa Maj. Imp. de toutes les Russies.
 Aussi Sa Maj. Prussienne ne forme-t elle aucun
 doute à cet égard ; & elle est tellement per-
 suadée que Sa Maj. Imp. de Russie se croira
 dispensée de fournir aucun secours dans cette
 occasion, qu'elle n'en a point accordé pour la
 Silesie , lors de la dernière attaque , quoi-
 qu'elle eut pris sur elle la garantie de ce Du-
 ché , par les engagemens qui subsistent si heu-
 reusement entre l'Empire de toutes les Rus-
 sies & S. M. Prussienne.

C'est par ces réprésentations que la Cour de
 Berlin tâche de prévenir & d'empêcher l'Impéra-
 trice de fournir du secours à la Saxe. Nous avons
 donné en son lieu sur quoi fonde cette der-
 niere Cour la demande, & nous verrons plus
 tard à quoi on se sera déterminé en celle-ci.
 Mais on est par avance d'opinion , que les deux
 réquisitions de la Saxe & de la Prusse seront telle-
 ment contrebalancées dans le Conseil , qu'il ne
 s'ensuivra que des notifications pour l'une &
 pour l'autre de ces Cours , que leurs différends

sont

sont d'une nature à ne pouvoir y prendre de part.

C'est-là d'ailleurs une matière qui ne paroît pas jusqu'ici avoir occupé la Cour; car il n'y est présentement question d'aucune négociation. L'attention du public est absorbée par les préparatifs imminents qui se font pour célébrer le mariage du Grand Duc successeur au Trône, au-delà de tout ce qui s'est jamais pratiqué ailleurs dans de semblables occasions. Les fêtes pour ce mariage dureront pendant un mois, selon un règlement fait à la Cour, & seront tellement diversifiées, que chaque jour produira une fête d'un goût différent. Aussi ne peut-on exprimer ce que fait la Noblesse pour se conformer en cela au désir de la Souveraine. Les Ministres étrangers se préparent de leur côté à se distinguer également dans ces fêtes. Ils en ont le tems, puisque c'est après toutes les réjouissances qui suivront la consommation du mariage, qu'on a renvoyé la discussion des affaires de leurs Cours, & que partiront seulement ceux qui faisoient état d'y retourner. Ce sont les Ministres de la Reine de Hongrie & de Bohême, & ceux de Bavière & d'Hollande, l'Impératrice leur ayant témoigné qu'elle ne verroit pas avec plaisir qu'ils partissent avant ce tems-là. Ainsi on ne pourra mettre qu'alors la dernière main au nouveau Traité de Commerce entre l'Empire Ruffien & les Provinces Unies, que Mr. de Dieu a entamé, & à l'accommodement projeté par rapport au Duché de *Schleswig*.

Cependant il a été pris dans ce tems une résolution, qui est d'engager dans les Pays étrangers d'habiles Pilotes & Mariniers, afin de les employer

employer à bord d'une Flotte de 18. à 20. Vaisseaux de ligne, que l'Impératrice veut avoir sur pied l'année prochaine. Elle l'a déclaré après s'être fait représenter l'état de la Marine de ses Etats; qu'elle a ordonné de remettre sur un pied florissant. On répare en conséquence tous les Vaisseaux de guerre & les Frégates qui se trouvent dans les Ports.

Le Baron de Cederncreutz, Ambassadeur de Suede, n'a point attendu que la cérémonie du mariage du Prince successeur fut faite pour retourner à sa Cour. Après avoir remis au Ministère les ratifications du Roi son Maître au Traité d'Alliance qu'il avoit signé le 6. Juillet, il partit pour *Stockholm* chargé de présens de l'Impératrice; ce qui justifie combien il a été agréable à cette Souveraine. Ces présens consistent en une bague garnie de brillans pour la valeur de vingt mille roubles, une fourrure de martre-zibeline estimée mille ducats, & 64. pièces d'écoffes de Perse & de la Chine, outre le présent accoutumé de huit mille roubles pour les Ambassadeurs qui terminent leur commission.

Ensuite d'un ordre, le Comte de Rosenberg, Ambassadeur de la Reine de Hongrie & de Bohême, s'est expliqué sur l'entreprise du Roi de Prusse, comme l'a fait à peu près celui du Roi de Pologne Electeur de Saxe. Il a représenté à l'Impératrice, dans les termes les plus forts, les nouveaux troubles qu'il y avoit lieu de craindre de cette démarche du Roi de Prusse, & combien il seroit à souhaiter qu'elle voulût faire usage de sa grande puissance pour contribuer aux moyens de rétablir la paix en Europe.

Par un Courier qui vient d'arriver de l'Allemagne, on a appris que l'Élection d'un Roi des Romains s'étoit faite le 13. Septembre en faveur du Grand Duc de Toscane, mais que le Roi de Prusse, en sa qualité d'Électeur de Brandebourg, avoit fait protester contre cette élection par son Ministre à la Diette, & que l'Électeur Palatin avoit fait la même chose; ce qui a occasionné une conférence, afin de pouvoir se conformer sur ce qui sera requis à cette occasion, par le nouvel Empereur des Romains, lorsqu'il fera faire la notification de son élection à l'Impératrice; & sur ce qui sera aussi répondu au Ministre Prussien, s'il a ordre de faire là-dessus quelque déclaration.

Pologne. Le Roi n'a point tardé d'informer le Sénat, que le Roi de Prusse avoit rassemblé une Armée pour entrer dans l'Électorat de Saxe; qu'à cette occasion Sa Majesté rassembloit aussi toutes les troupes de ses Etats héréditaires; qu'elle en faisoit également revenir de Bohême; & qu'au surplus elle espéroit que la République de Pologne lui accorderoit son secours, si elle en avoit besoin.

Les Grands du Royaume qui se trouvent à *Varsovie*, ont tenu d'abord une assemblée qui a été suivie de plusieurs autres, sur l'objet de la notification qui leur a été faite par le Roi. Le Primat y a assisté. On y a proposé divers arrangements; mais on ignore si l'on y a pris une résolution. Car il n'en paroît rien, si ce n'est que le Palatin de *Kiovie*, Grand Général de l'Armée de la Couronne, a envoyé ordre à quatre Régimens d'Infanterie & à trois de Cavalerie, qui sont dans la grande Pologne, de se tenir prêts à sortir de leurs quartiers au premier avis qu'ils

des Princes &c. Octobre 1745: 385
en reçeyront. Mais on ne fait si cet ordre a un
but conforme à la réquisition du Roi.

A R T I C L E VI.

*Qui contient les Naissance, Mariage & les Morts des
Personnes Illustres, depuis le mois dernier.*

Nous n'avons ce mois-ci de Naissances illu-
stres à annoncer que celle d'une Princesse
née au Margrave Henri de Brandebourg le 18.
d'Août. Et de Mariage, que celui du Prince de
Hesse-Rheinfels avec la Princesse Douairiere de
Nassau-Siegen, célébré le 25. au Château de
Broel. L'Electeur de Cologne a donné la Bénédiction
nuptiale aux nouveaux mariés.

Morts. Le 9. Août le Comte de Lavague, fils
du Prince de Masseran, mourut de la petite ve-
role à *Novi*.

Le Comte de Sonau, Colonel du Régiment
de Saintignon pour le service de la Reine de
Hongrie & de Boheme, est mort à *Striegau* en
Silesie, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue
à la Bataille de *Friedberg*. Il étoit prisonnier
chez les Prussiens.

Le 7. Septembre la mort enleva le Comte
Erdman de Promnitz, Seigneur de Sorau, de
Triebel & de Naumbourg, Baron de la Baroni-
e de *Pless* en Silesie, Ministre du Cabinet du
Roi de Pologne Electeur de Saxe, & Chevalier
de l'Ordre de l'Aigle-Blanc.

Le mot de l'Enigme du mois dernier est la
Philosophie.

ENIGME.

MON nom , mon triste nom vous trouble & vous étonne.

De ma laideur affreuse on est épouvanté,
Je ne me nomme point , voyez si je suis bonne
De vouloir épargner vôtre timidité.



Mais si je cache ici le nom que l'on me donne,
Et si j'ose encore moins paroître à la clarté
Qui brille dans vos yeux & qui vous environne,
Que mon être au moins vous soit représenté.

Avis au Public sur un nouveau Livre intitulé le Secret des Franc-Maçons dévoilé.

DEpuis qu'un politique esprit ,
Curieux de la Franche-Maçonnerie ,
Mais incapable d'être inscrit ,
A mis au jour nouvelle mommerie ,
Ou l'on se trompe , ou l'on en rit.
Ah ! ah ! dit l'un qui croit ce système sincère
Et digne d'une aveugle foi ,
Les frères dévoilés sont tous en desarroi ,
Chacun fait leur secret , il n'est plus de mystère,
Leurs signes sont connus : j'en vais bien faire
accroître
A ces freres élus dont l'argent fit la loy.
Eh dit un autre moins crédule ,
Méfiez-vous , Messieurs , de ce Livre nouveau ,
C'est le testament ridicule
D'un visionnaire cerveau.
Qui croit enfin , dans un tems si critique ?
Chacun est Prophète à son tour ;
Pour connoître le véridique ,
Peut-être au sexe il faut faire sa cour.

~~Plus au virtus , quæ in hoste requiratur . . .~~ Virg.

AUTRE AVIS.

Sur les différens avis qui ont été publiés dans ce Journal au sujet du secret que le Frere Guiot doit avoir communiqué, les uns ont dit que c'est au Frere Remion, & les autres au Sieur Pierre Colin, Marchand à Nancy. Mais on nous a envoyé tout récemment plusieurs Certificats des principaux de Nancy, tous en faveur du Sieur Pierre Colin, sans parler ni pour ni contre le Frere Remion, lesquels certifient & attestent que ledit Sr. Pierre Colin a eu du Frere Guiot le véritable secret pour faire ses excellentes Liqueurs. En effet, sans faire tort ni au Frere Remion, ni à autre, on doit la justice au Sr. Colin de dire que les Liqueurs qu'il vend & envoie en différens Pays, sont excellentes.

Fautes à corriger dans le dernier Journal.

Page 186. ligne 33. de plus haut rang, lisez du plus haut rang. Page 205. ligne 3. n'alloit faire, lisez n'allât faire. Page 211. ligne 10. qu'elle ne dédommage, lisez qu'elle dédommage. Page 215. ligne 20. le 21. au Comte, lisez le 21. Juillet au Comte. Page 225. ligne 13. grossissant à la. ôtez la. Même page, ligne 29. ou tués & blessés, lisez ou tués ou blessés.

T A B L E

DES ARTICLES

Du mois d'Octobre 1745.

ARTICLE I. <i>Allemagne.</i>	page 273
ARTICLE II. <i>Italie & Piémont.</i>	267
ARTICLE III. <i>Angleterre, Hollande & Pays-Bas.</i>	275
ARTICLE IV. <i>France.</i>	299
ARTICLE V. <i>Nord.</i>	303
ARTICLE VI. <i>Naissances, Mariage & Morts.</i>	389

*Extractum extensionis Privilegii Impressorii
Sacrae Caesareae & Catholicae Majestatis,
ad sexennium.*

EX Mandato Sacrae Caesareae & Catholicae Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negotiationem exercentibus, serio firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopolae & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Suae Caesareae & Catholicae Majestatis haereditariorum fines, simili aliove caractere aut forma excudere, recudere, vel aliud excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & diffrahere clam seu palam, citra supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel praesumat, sub poena privationis quorumcunque exemplarium, & insuper multae quinque Marcarum auri puri fisco Caesareo, & parti laesae ex aequo decernendae. Datum Viennae 8. Augusti 1740. Infra scripti erant CAROLUS. (L.S.) Vt. Jo. Ad Comes de Metfch. Ad Mandatum Sacrae Caesareae Majestatis proprium. E. F. LIBER BARO DE GLANSDORFF.

